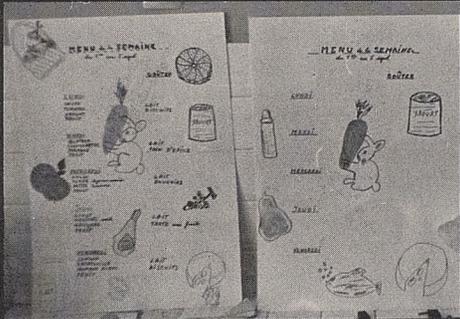
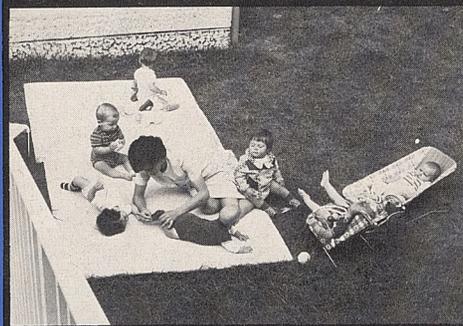




SAINT-CLOUD

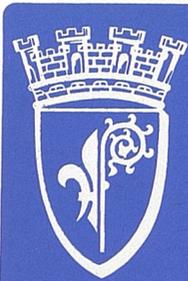


LA CRECHE DE SAINT-CLOUD



N° 138 - SEPTEMBRE 1975

Photos Dominique Bassinet et François Faivre d'Arcier



association
des commerçants
et artisans de

S^t. CLOUD

membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

Favorisez de vos achats

les commerçants

membres de l'association

Ils se sont groupés

pour mieux vous servir

Monsieur,
vous habitez à Saint-Cloud

.....habilitez-vous à Saint-Cloud

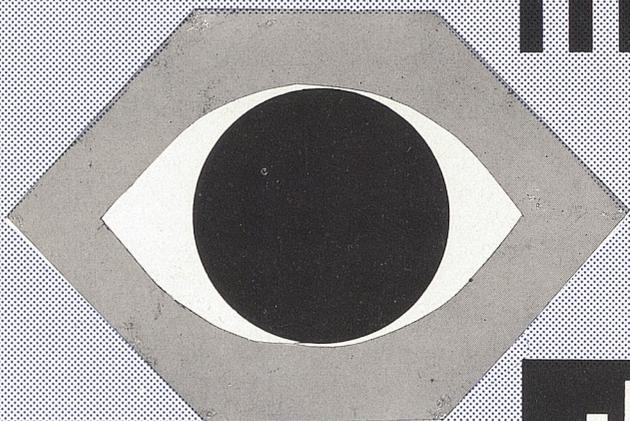
PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

des costumes griffés Cardin, Dormeuil, Guy Laroche..... et à vos mesures (formule industrielle)

**optique
médicale**



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2^{ter} RUE ROYALE, SAINT-CLOUD

TEL. 602-03-99

Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

Les crédits immobiliers à 6 %
ne courent pas les rues

Les placements à 9 % nets d'impôt
ne courent pas les rues non plus

 **CREDIT LYONNAIS**
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

SC - Palais de l'Autoroute, de 9 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

TÉLÉVISION - RADIO - HIFI - ELECTRO-MÉNAGER



1950 - 1975

25 Années d'expérience à votre Service

Jean LECLERC

vous présente son nouvel Auditorium

Une marque

réputée

PHILIPS

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

*Un service après-vente
incomparable*

TELECLAIR - RADIO
42, boulevard de la République
SAINT-CLOUD - 602 66.55



ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

Particuliers - Commerces - Industries

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92 SAINT-CLOUD

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR

16, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 70.72

*Conventionné avec la Sécurité
Sociale et l'ensemble des Mutuelles*

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

SAINT-PERON : Coiffeuse Dames

SAINT-PERON : Parfumerie

4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD

Tél. 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

ENTREPRISE CIRASSE

fondée à Saint-Cloud en 1830



COUVERTURE

PLOMBERIE

ELECTRICITE

Neuf - Entretien - Modernisation

Devis gratuits

72, rue Royale

602 41.49

HERTEMAN CHAUFFAGE

(anciens Etablissements DURON)

GAZ - MAZOUT

Isolation - Régulation

Toutes études : installations, transformations

170, rue Tahère

771 81.66



LE PROPOS DU MAIRE



Le 1^{er} septembre 1975

A Saint-Cloud la rentrée est placée sous le signe de l'action sociale et de l'amélioration des transports en commun.

Action sociale d'abord, puisque la crèche de l'avenue Foch et le foyer-logement pour personnes âgées du boulevard de la République ouvriront leurs portes dans les prochains jours. Ces deux opérations importantes du Programme Quinquennal d'Equipements Collectifs, adopté par votre Conseil Municipal le 25 janvier 1973, entrent donc en service dans les délais prévus. Je souhaite que les Clodoaldiens soient nombreux à pouvoir se rendre compte par eux-mêmes de la qualité de ces deux réalisations.

En matière de transports en commun, le mois de septembre est également marqué par la mise en service du Busphone dont vous connaissez le principe de fonctionnement et que, je l'espère, vous utiliserez dans de bonnes conditions. L'exploitation de ce nouveau moyen de transport par la R.A.T.P. nous apporte la garantie d'une bonne coordination entre le Busphone et les lignes classiques. Ainsi, la réorganisation des services de transport par autobus, l'amélioration des transports par chemin de fer, constitueront les éléments importants de l'amélioration des conditions de vie de la population de Saint-Cloud.

A cela s'ajoutera, dans quelques années, l'heureux effet, pour la ville, de la prolongation de la ligne de métro n° 10 de la Porte d'Auteuil au Pont de Saint-Cloud. Sur ma proposition, le Gouvernement a en effet décidé d'engager cette opération de prolongation dès cette année.

Le présent Bulletin Municipal vous apporte d'autres informations sur les chantiers en cours, notamment sur la modernisation de nos écoles et sur les efforts engagés pour protéger ou aménager nos espaces verts. Mais, au-delà des problèmes de travaux et d'urbanisme, l'activité municipale est faite d'une multitude de tâches qui sont souvent rendues difficiles par l'insuffisance de l'information.

Dans une collectivité comme la nôtre, il est nécessaire que chacun puisse connaître les problèmes de sa ville et que l'équipe municipale soit bien informée de vos préoccupations. C'est pourquoi j'attache une très grande importance aux comités de quartiers et aux commissions extra-municipales dont le cycle habituel va reprendre.

Je souhaite que le premier « Saint-Cloud Forum », qui sera organisé en octobre, ait un grand succès et que vous y participiez très nombreux. Notre ville est encore d'importance moyenne et de dimensions humaines. Ensemble, nous devons l'animer et la rendre plus vivante.

W. Fourcade

Jean-Pierre FOURCADE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MAI

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 AVRIL 1975

ADOpte A L'UNANIMITE

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

Donne des précisions sur le programme général du gouvernement visant à améliorer les relations et les partages de compétence entre l'Etat et les collectivités locales et à accroître leurs ressources financières.

M. BASSINET

Donne lecture d'une lettre de la Présidente de l'Association des Habitants de la Bérengère pour remercier de l'aide apportée par le vote d'une subvention en leur faveur.

Rappelle les dates des diverses manifestations culturelles :

■ 3 juin, représentation théâtrale à la M.J.C. organisée par les Clubs de l'Age d'Or « La Maison de Bernada » de Frédéric Garcia Lorca jouée par des élèves d'une école de Boulogne,

■ 5 juin, à 14 h 30, vernissage de l'exposition Margo de BIEVILLE au Musée Culturel International, exposition qui se poursuivra jusqu'au 15 juin,

■ 5 juin, à 20 h 30, concert de la chorale Audite Nova de Paris à Stella Matutina,

■ à la rentrée des vacances, dans le cadre de l'année de la femme « Un Saint-Cloud forum » organisé par la M.J.C. sur le thème du bénévolat,

Demande à M. VOIZARD de faire le compte rendu de son comité de quartier qui a eu lieu le 30 avril au C.E.T. Santos-Dumont,

Donne les dates des prochaines réunions de comités de quartier et commission extra-municipale.

■ 4 juin, à 21 h, comité de quartier n° 3 au centre social, rue de l'Yser, animé par Mme OLIVIER,

■ 10 juin, à 21 h, commission extra-municipale, en mairie animée par Mme FAUQUENOT « Aspects financiers des activités culturelles et sportives »,

■ 19 juin, à 21 h, comité de quartier n° 2 animé par M. MELLINET jumelé avec une réunion d'information sur le Busphone en Mairie.

M. CUNY

Expose le problème des constructions de la ZAC Fouilleuse et signale que les premières constructions H.L.M. seront

mises à la disposition de la Ville en mars 1977.

Informe de la procédure à suivre pour apporter des modifications au P.O.S. de Saint-Cloud,

Donne des explications détaillées sur le projet de réforme de l'urbanisme et de la politique foncière.

Fait part du calendrier d'information sur le système BUSPHONE.

● avant le 15 juin — article dans le Bulletin Municipal,

● 1^{re} quinzaine de juin — affiches et tracts amorçant les 3 réunions d'information audio-visuelle des :

- 17 juin au C.E.T.,
- 19 juin à la Mairie,
- 24 juin à l'Ecole des Côteaux,

● été — panneaux d'information sur les autobus de la RATP desservant Saint-Cloud,

● du 1^{er} au 15 septembre — information massive réalisée par la RATP,

● 15 septembre — mise en service du Busphone.

Mme BRUNAU

Signale que les travaux de la crèche et de l'extension de l'école maternelle se terminent et que ces établissements pourront être visités dans une quinzaine.

Informe que deux adjudications sont prévues :

● le 16 juin pour les travaux de l'école maternelle des Côteaux,

● le 20 juin pour la construction d'une cuisine à la cantine de Montretout.

Fait le point des travaux dans les établissements scolaires,

● à l'école primaire de Montretout — Fin des travaux de remise à neuf, — Réunion projetée des 2 cours de récréation,

● à l'école du Centre, la réfection des bâtiments conservés est terminée,

● au C.E.S. Gounod, des difficultés de procédure se font jour pour la réalisation du gymnase tel qu'il est prévu.

M. LOUGOVY

Signale que 98 questionnaires seulement sur 496 envoyés ont été retournés concernant les inscriptions scolaires et que la date limite des inscriptions est

fixée au 15 juin. Une réunion aura lieu fin juin pour décider du nombre de classes supplémentaires à mettre en service,

Avisé que les propositions du Conseil Municipal concernant les classes de mer et de montagne semblent rencontrer l'agrément des parents d'élèves,

Indique que les directrices d'école sont unanimes pour refuser l'admission des enfants avant l'âge de 3 ans dans une classe maternelle, sauf cas particulier,

Donne quelques informations sur les cours de portugais qui auront lieu à la rentrée,

Fait part de l'organisation d'un concours dans les écoles sur le thème « Résistance et Déportation »,

Précise qu'un appel d'offres pour les cantines aura lieu le 24 juin auquel les délégués des trois associations de parents d'élèves sont conviés,

Rappelle que des places sont encore disponibles pour les colonies de vacances au mois d'août,

Signale que des indications intéressantes ont été tirées en matière de commerce de la réunion du 21 mai « Liaison Commerçants-Consommateurs » dont un compte rendu sera diffusé dans le bulletin municipal,

Donne des précisions sur le déroulement des journées sportives de printemps.

M. le Docteur ARNAUD

Fait le point des conditions de l'admission dans le foyer logement des personnes âgées :

- diminution du cautionnement,
- visite médicale d'admission trois mois au lieu de 15 jours avant l'entrée,
- possibilité de primes d'emménagement allouées par le B.A.S. suivant les ressources des intéressés.

Fait savoir qu'après étude il n'y a pas lieu de donner suite à une demande extérieure à la Ville pour organiser un transport des handicapés mais par contre de soutenir l'Association existante de Saint-Cloud qui fonctionne d'une façon satisfaisante,

Signale que sur 252 demandes d'emploi enregistrées à Saint-Cloud depuis le début de l'année, 67 ont été satisfaites par des entreprises locales, d'où un pourcentage de placement de 27 %,

Rappelle que le Repas de l'Amitié a lieu samedi 31 mai au C.E.T. Santos-Dumont,

Donne le calendrier des différentes sorties pour les personnes âgées :

● 9 juin, sortie des personnes âgées à OFFOY (Somme),

● 16 juin, promenade en bateaux-mouches sur la Seine,

● 20 juin, sortie au jardin d'Acclimatation (don du Club de bridge).

DELIBERATIONS

1° **Le Conseil Municipal à l'unanimité**
Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan

AUTORISE l'acquisition amiable, en contrepartie de redevances de locaux de bureaux, d'archives et de parkings dans l'ensemble immobilier « Les Bureaux de la Colline de Saint-Cloud » sis rue Royale et rue d'Orléans — à destination de Trésorerie Principale.

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte notarié,

SOLLICITE la Déclaration d'Utilité Publique en vue de l'exonération de toute perception au profit du Trésor Public.

2° **Le Conseil Municipal par 25 voix et 1 abstention des 26 membres présents**

Sur avis favorable du Président de la Commission des Finances et du Plan

AUTORISE M. le Maire à signer une convention avec la RATP fixant les modalités de gestion du système BUSPHONE et les obligations des deux parties.

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Sur avis de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan

3° **DECIDE** l'acquisition de la balayeuse aspiratrice SEMAT « Junior » montée sur un châssis SAVIEM SGS

AUTORISE M. le Maire à passer les marchés suivants :

● avec la Société commerciale SAVIEM pour la fourniture d'un châssis SAVIEM,

● avec la Société SEMAT pour la fourniture d'une aspiratrice arroseuse « Junior » et montage sur châssis.

4° **ADOpte** le cahier des charges de la mise en adjudication du service de collecte et d'évacuation des ordures ménagères et des encombrants sur le territoire de la Ville de SAINT-CLOUD.

AUTORISE M. le Maire à procéder à un appel d'offres ouvert en vue de la désignation d'une entreprise spécialisée chargée d'assurer la collecte et l'évacuation des ordures ménagères et des encombrants de la Ville de SAINT-CLOUD à dater du 1^{er} janvier 1976.

5° **DECIDE** de procéder à un appel d'offres ouvert entre entreprises spécialisées dans le nettoyage de bâtiments, suivant les conditions du cahier des prescriptions spéciales dressé par les services techniques municipaux. Le contrat, conclu pour un an du 1-7-1975 au 30-6-1976 est renouvelable par tacite reconduction.

6° **AUTORISE M. le Maire** à lancer un appel d'offres à la concurrence pour la fourniture de carburants et combustibles pour les besoins du garage et des bâtiments communaux. Le contrat conclu pour une durée d'un an est renouvelable par tacite reconduction sans que cette période puisse dépasser 5 ans.

7° a - **DECIDE** de donner le nom de « boulevard Louis-LOUCHEUR » à la partie du C.D 39, comprise entre le carrefour de la R.N. 185 et le carrefour de la Croix du Roy à la hauteur de l'avenue Fouilleuse à Suresnes.

b - **DECIDE** de donner le nom de « boulevard du GENERAL-DE-GAULLE » à la partie de la R.N. 307 RIVERAINE de la Commune de Garches, comprise entre le carrefour partant de la rue de la Porte-Jaune et celui de la gare SNCF de Garches.

c - **DECIDE** de donner à la parcelle de terrain située sur la commune de Saint-Cloud, cadastrée section AL n° 167-172-175 d'une superficie de 5 000 m2 environ et cédée à la Ville en vue d'y réaliser un parc municipal public, le nom de « Parc MARIE BONAPARTE ».

d - **DECIDE** de dénommer « Place de LESSAY » la place dite de la Sécurité Sociale.

e - **DECIDE** de donner au parc public situé entre l'avenue Chevrillon, la Résidence du Parc de Béarn et la rue du Calvaire, cadastré 179 P et 182 P, d'une superficie de 10 000 m2 le nom de « Jardin de la GATINE ».

8° **FIXE** le tarif horaire de location de chaque court de tennis de l'ensemble sportif de Tourneroches à 20 F.

9° **DECIDE** d'appliquer à compter du 1^{er} du mois qui suivra l'approbation de la présente délibération par le Préfet des Hauts-de-Seine les tarifs suivants (TTC), pour le creusement des fosses au cimetière.

● adultes 140 F

● enfants 70 F

● supplément pour approfondissement des fosses d'adultes entre 1,60 m et 2 m
85 % de 140 119 F

10° a - **DECIDE** d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié de cession gratuite, par la S.C.I. « Les Parcs de Saint-Cloud » au profit de la Ville des 3 parcelles de terrain sises avenue de la Fouilleuse, allée de l'Entraînement et rue du Camp-Canadien, en application de l'annexe 9 de la Convention relative aux conditions d'aménagement et d'équipement de la « ZAC Fouilleuse » à Saint-Cloud.

b - **AUTORISE M. le Maire** à passer un marché de gré à gré avec les Etablissements JACKSOR rue Ambroise-Croizat à PALAISEAU, 2° sur la liste des soumissionnaires pour l'isolation de la crèche municipale à Saint-Cloud sise avenue du Maréchal-Foch, en application de l'article 312 § 7 du Code des marchés publics, l'entreprise « Isolation Rationnelle », adjudicataire initiale, étant défailtante.

c - **CONFIRME** sa précédente délibération adoptant le projet présenté par les Etablissements PIERRE et PASQUET pour la fourniture et la construction du gymnase du C.E.S. Gounod et demande à M. le Préfet des Hauts-de-Seine que ce projet soit approuvé d'urgence, afin d'en assurer une exécution rapide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

SEANCE DU 26 JUIN

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 MAI 1975

ADOpte A L'UNANIMITE

Toutefois, au Compte Rendu Analytique de la Séance du Conseil Municipal du 29 mai 1975, à la page 2 - M. LOUGOVOY

§ 2 - lire « Agrément des Directeurs et Directrices des Etablissements Scolaires de SAINT-CLOUD », au lieu de « Agrément des Parents d'Elèves ».

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

M. CUNY au nom de M. le Maire, informe que la convention qui lie l'aménagement à la Commune, concernant la rénovation du Centre, a été signée samedi 21 juin,

précise que l'implantation d'un centre commercial à Montretout est nécessaire à la vie de SAINT-CLOUD, et que la Direction Départementale de l'Equipeement consultée, va donner incessamment un avis favorable au permis de construire.

M. CUNY passe la parole à :

■ Mme OLIVIER qui fait le compte rendu du comité de quartier du 4 juin au Centre Social, rue de l'Yser.

■ M. MELLINET pour le comité de quartier du 19 juin qui a eu lieu en Mairie, après la séance d'information sur le BUSPHONE.

■ Mme FAUQUENOT pour la Commission extra-municipale du 10 juin sur les « Aspects financiers et Activités culturelles et sportives ».

M. LOUGOVOY
Enseignement

Donne des indications sur le nombre des enfants inscrits à ce jour dans les écoles maternelles pour la prochaine année scolaire. L'ouverture d'une classe de tout-petits au Centre reste envisagée si l'effectif est suffisant le jour de la rentrée.

Attire l'attention sur la diminution des effectifs des écoles élémentaires, particulièrement au Val d'Or.

Evoque les difficultés d'accueil des enfants à la cantine de Montretout pendant les travaux.

Rend compte de la réunion du Comité de la Caisse des Ecoles qui s'est tenue le 16 juin. La cotisation annuelle des familles passe de 10 à 15 F à partir de 1976. Le montant de la participation des familles pour les garderies maternelles est fixé mensuellement à :

- 10 F pour le matin
- 30 F pour le soir

Signale que l'Inspection d'Académie a reporté à la rentrée scolaire 1976 la création du G.A.P.P. (groupe d'aide psycho-pédagogique). En attendant il convient de faire appel au Centre d'Orientalisation de l'Académie de Versailles dont nous relevons.

Sports

Le succès rencontré par les journées sportives, incite à les renouveler l'an prochain.

Fait part des résultats obtenus au cours de l'année par les différentes sections sportives, avec mention spéciale pour la section « judo » qui a obtenu 4 ceintures noires,

Evoque les problèmes de la section d'athlétisme et de celle de l'aviron.

Colonie de vacances

Indique que le premier départ a lieu le 28 juin et que des places sont encore disponibles en août. Des propositions sont faites aux personnels des différents services publics de la Commune.

M. LE LUHANDRE

Informe qu'un appel d'offres a été lancé pour la fourniture des repas dans les cantines scolaires, centre aéré et foyers-restaurants pour personnes âgées. La Commission s'est réunie le 24 juin et a choisi la S.A. SODEXHO.

Indique que 2 classes de l'école primaire de Montretout ont été reçues à MAIDENHEAD, notre ville jumelle de Grande-Bretagne. Ce voyage organisé par le Directeur de l'école et l'Association de parents d'élèves a rencontré un vif succès. L'expérience est à renouveler l'an prochain. Il convient d'envisager de recevoir des élèves anglais dans les mêmes conditions.

Donne le coût total provisoire de l'Ensemble Sportif des Tourneroches, soit : 8 400 000 F.

Mme MOREAU pour le Dr ARNAUD

Informe que la crèche municipale ouvrira le 1^{er} septembre, les tarifs sont ceux de la Caisse d'Allocations Familiales basés sur le quotient familial. L'effectif est complet pour septembre.

Fait savoir que le foyer-logement pour personnes âgées ouvrira le 1^{er} octobre, la visite du studio-témoïn a eu lieu le 17 juin à la satisfaction de tous les futurs résidents ; 78 actuellement.

Fait part également de l'ouverture le 1^{er} octobre d'un nouveau foyer-restaurant dans le même établissement.

Indique que les goûters des lundi et jeudi rue de l'Yser n'auront pas lieu

pendant les mois de juillet et août et reprendront le 8 septembre.

Précise que le séjour au HOULME est fixé du 4 au 22 septembre.

Signale que les différentes promenades réservées aux personnes du 3^e âge ont rencontré un vif succès.

M. FRIES

Signale en sa qualité de représentant du Maire au Conseil d'Administration de

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Contrat avec l'ensemble artistique devant assurer l'animation du repas de l'Amitié à la Maison de Retraite Lelégard (du 13 mai 1975).

— Signature en régularisation d'une police d'assurance couvrant les risques divers entraînés par le stationnement du ponton-bateau logement « mirage », 7, quai Carnot à SAINT-CLOUD (du 29 mai 1975).

— Signature en régularisation d'avenants n^{os} 1 et 2 à la Police d'Assurances

L'Hôpital qu'un appel d'offres a été lancé pour la construction de la Maison de Retraite Lelégard (80 lits) et le logement du personnel (30 lits) - Plan quinquennal d'équipement collectif - opération n^o 20 - Les travaux commenceront au cours de l'été.

Informe que 2 lycéennes du lycée de SAINT-CLOUD ont été lauréates du Concours Général et souhaite une récompense en leur faveur.

Multirisques « Tout en un immeuble » n^o 7562.907 avec la Cie « La Concorde », 5, rue de Londres à PARIS-9^e (du 29 mai 1975).

— Signature en régularisation à compter du 1^{er} mai 1975, d'un contrat de fourniture de gaz concernant la chaufferie de la crèche municipale sise 52, avenue du Maréchal-Foch à SAINT-CLOUD (du 9 juin 1975).

— Convention d'occupation d'un immeuble communal sis : 20, rue du Docteur-Desfossez à SAINT-CLOUD avec l'association « Les Papillons Blancs de SAINT-CLOUD et de sa région » (du 16 juin 1975).

DELIBERATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, SUR avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1^o **DEMANDE à M. le Préfet d'ordonner la modification partielle du P.O.S.** afin d'y introduire diverses dispositions concernant :

le zonage ; la voirie ; les équipements ; le règlement.

■ Que le plan soit mis à jour en ce qui concerne :

les Z.A.C. créées ; les opérations de voirie réalisées.

2^o **AUTORISE le Maire à signer un contrat d'emprunt avec l'U.A.P.** pour un montant de 1 000 000 F.

AUTORISE le Maire à signer une Convention avec la S.C.I. « Les Parcs de SAINT-CLOUD », pour obtenir le remboursement de la différence de taux d'intérêt, entre le taux légal et le taux de 8,35 %.

3^o **DECIDE d'acquérir à l'amiable un terrain sis 8, rue de Garches et rue Sevin-Vincent réservé au P.O.S. et appartenant aux consorts CERS.**

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié.

SOLLICITE la Déclaration d'Utilité Publique en vue de l'exonération de toute perception au profit du Trésor Public.

4^o **AUTORISE le Maire à signer un avenant n^o 1 au marché de gré à gré passé le 10-7-74 avec l'entreprise C.M.A. (Compagnie Métropolitaine des Asphaltes), 7, route du Bassin n^o 6, 92230 Port de GENNEVILLIERS, pour la remise en état de l'étanchéité du plancher de la piscine municipale.**

5^o **AUTORISE le Maire à signer l'avenant n^o 3 concernant le règlement définitif des travaux de consolidation du sous-sol du boulevard Jules-Peltier à l'Entreprise BOTTE, 3, rue Thibaud, 75014 PARIS.**

6^o **DECIDE à compter du 1^{er} juillet 1975 de transformer un emploi d'agent de bureau en un emploi de téléphoniste.**

7^o **DECIDE d'instituer une régie d'avances pour le paiement de certaines dépenses d'alimentation et menues dépenses pour la crèche municipale.**

8^o **DECIDE d'instituer une régie de recettes pour assurer l'encaissement des participations familiales pour la crèche municipale.**

9^o a - **AUTORISE l'admission en non valeur de produits irrécupérables, pour une somme de 2 000,98 F.**

b - **DECIDE la modification de la garantie d'emprunt à accorder à la S.A. d'H.L.M. CODELOG à PARIS pour la construction d'immeubles du programme de la Fouilleuse sur le terrain des Ets Guinard.**

SEANCE DU 14 JUILLET

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 1975

ADOpte A L'UNANIMITE, compte tenu de l'observation présentée par M. VINSON.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

Informe que la prolongation de la ligne de métro n° 10 (porte d'Auteuil) jusqu'au pont de Saint-Cloud (côté Boulogne) est définitivement retenue. Travaux d'étude et achat de terrains commenceront fin 1976. Mise en service prévue 1979/80.

M. CUNY

Signale qu'il a représenté M. le Maire au Grand Prix de Saint-Cloud du 6 juillet à l'hippodrome. Grand Prix gagné cette année par un propriétaire clodoaldien.

Mme BRUNAU

Rend compte des adjudications qui ont eu lieu concernant

- l'école maternelle des Coteaux,
- la cuisine de la cantine de Montretout,
- les travaux de la colonie de vacances de ST-BREVIN.

Fait savoir que la réception des travaux a eu lieu

- pour la crèche,
- pour l'agrandissement de l'école maternelle du Centre.

Signale que la tempête de la semaine dernière a fait de gros dégâts à la voirie de Saint-Cloud et dans quelques bâtiments communaux. Rend hommage au personnel de la Ville pour son dévouement à cette occasion.

M. LOUGOVOY

Signale que normalement les inscriptions en maternelles sont closes depuis le 14 juin. Néanmoins, des demandes continuent à parvenir en mairie. Il y a dans l'ensemble de la ville des demandes suffisantes pour ouvrir une classe et l'école

du Centre dispose du local. Il est nécessaire que l'Inspection Académique donne son accord.

Fait le point sur l'admission des élèves à la cantine de Montretout à la rentrée. Compte tenu des travaux, confirme que la limitation des inscriptions à 140 élèves sera levée dès la fin des travaux.

Informe que les colonies de vacances se déroulent normalement. Les inscriptions sont insuffisantes pour le séjour en août à TAMIE ; il est décidé d'admettre les enfants à partir de 6 ans.

Docteur ARNAUD

Fait part des travaux qui vont être lancés concernant l'amélioration de la Maison de retraite Lelégard, construction d'un bâtiment de 80 lits pour les résidents et d'un autre bâtiment de 30 chambres pour le personnel. Amélioration qui permettrait l'ouverture d'une unité de gériatrie.

Rappelle que le séjour des Personnes Agées au HOULME aura lieu du 4 au 22 septembre.

Signale que l'ouverture du foyer-logement pour Personnes Agées est prévue pour le 1^{er} octobre et donne des précisions sur les sommes à payer par les résidents.

Informe qu'un nouveau restaurant sera ouvert le 1^{er} octobre dans ce foyer-logement. Il sera géré par le B.A.S. et ouvert aux résidents et aux non résidents.

Rappelle que la crèche ouvrira le 1^{er} septembre et que la Directrice à partir du 20 août s'occupera des inscriptions. En attendant celles-ci sont reçues en mairie.

Signale que la halte-garderie sera ouverte le samedi matin, la crèche étant fermée ce jour-là.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31-12-70)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

● Contrat d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances en juillet 1975.

● Engagement d'un orchestre de variétés dirigé par M. Marcel AZZOLA domicilié : 202, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS, pour l'animation du bal du 14 juillet 1975, sur la place Charles-

de-Gaulle à Saint-Cloud et règlement des salaires dus à M. Marcel AZZOLA et à ses musiciens.

● Signature en régularisation d'une police d'assurances « Tous risques expositions » n° 4 628 804, avec la Compagnie « La Concorde », 5, rue de Londres à Paris-9^e, garantissant le matériel prêté par le 5^e Génie, camp militaire de SATORY, du 7 au 9 mai 1975, pour la réception organisée le 8 mai 1975, par la Ville de Saint-Cloud.

DELIBERATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, 1^o ADOpte le Plan d'Occupation des

Sols modifié qui lui a été transmis par M. le Préfet le 11 juillet 1975,

DEMANDE que ce plan définitif soit publié sans retard ;

DEMANDE que ce plan soit soumis à une enquête publique en octobre prochain en vue de son approbation,

et sur AVIS FAVORABLE de M. le Rapporteur de la Commission des Finances et de Plan

2^o AUTORISE le Maire à signer une Convention avec le District de la Région Parisienne, fixant les conditions de fonctionnement, le déficit prévisible d'exploitation et les modalités de versement de la subvention forfaitaire allouée pour couvrir partiellement ce déficit (système busphone).

3^o a - AUTORISE le Maire à signer un contrat d'emprunt avec la Caisse d'Epargne de Versailles d'un montant de 624 000 F pour la construction de l'école maternelle des Coteaux.

b - AUTORISE le Maire à signer un contrat d'emprunt avec la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales, d'un montant de 500 000 F, pour la construction de l'école maternelle des Coteaux.

c - AUTORISE le Maire à signer un contrat d'emprunt avec la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de 50 000 F pour des travaux d'éclairage public.

d - AUTORISE le Maire à signer un contrat d'emprunt avec la Caisse des Dépôts et Consignations d'un montant de 200 000 F, pour des travaux de voirie.

4^o AUTORISE le Maire à donner la garantie communale pour un emprunt de 1 640 000 F à l'Office d'H.L.M. I.R.P. pour la construction d'un bâtiment d'habitation logements-foyer à Saint-Cloud, rue Joseph-Lambert - rue Laval (Hôpital).

5^o DECIDE de la répartition des primes de technicité allouées aux fonctionnaires techniciens communaux, au titre de l'année 1974, d'un montant de 23 893,99 F.

6^o a - AUTORISE le Maire à donner la garantie communale pour un emprunt de 265 000 F à L'A.R.E.P.A. pour réaliser l'équipement mobilier de la résidence pour personnes âgées à Saint-Cloud.

b - DECIDE de demander à la Ville de GARCHES, pour les enfants de cette commune scolarisés à Saint-Cloud, le remboursement de la différence entre le prix de revient réel du séjour en classes transplantées ou colonies de vacances et la participation des familles établie suivant le quotient familial.

c - AUTORISE le Maire à signer un avenant n° 1 à la Convention passée le 24 avril 1973, pour l'utilisation d'une salle du Foyer des Sportifs par le Service National des Examens du Permis de Conduire.

M. le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le

JEUDI 18 SEPTEMBRE 1975 à 21 h

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EST MIS A L'ENQUETE

■ Enquête du 1^{er} au 31 octobre 1975

■ Commission extra-municipale d'urbanisme en présence du Commissaire enquêteur le 7 octobre à 21 h à la Mairie.

■ Réception du Commissaire enquêteur les 29-30 et 31 octobre.

Arrêté rendant public le plan d'occupation des sols modifié de la Commune de Saint-Cloud portant mise à jour et prescrivant l'enquête publique sur ce plan d'occupation des sols.

VU le Code de l'Urbanisme,

VU l'Ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 modifiée, portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique, ensemble le décret n° 59-701 du 6 juin 1959 portant règlement d'administration publique sur les procédures d'enquête et notamment son titre I,

VU l'arrêté préfectoral du 21 mai 1971 instituant le groupe de travail chargé de l'élaboration du plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-CLOUD,

VU l'arrêté préfectoral du 30 août 1971 instituant le groupe de travail chargé de l'élaboration du plan d'occupation des sols de la commune de Saint-Cloud,

VU l'arrêté préfectoral du 7 septembre 1973 rendant public le plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-CLOUD (partie agglomérée et hippodrome),

VU l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 1975 ordonnant la modification du plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-CLOUD,

VU les avis du groupe de travail et des services consultés,

VU la délibération du conseil municipal de SAINT-CLOUD en date du 14 juillet 1975 annexée au présent arrêté,

VU les pièces du dossier transmis par le Directeur Départemental de l'Équipement pour être soumis à l'enquête publique sur le plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-CLOUD,

VU la liste des commissaires enquêteurs publiée au Recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine pour l'année 1975,

ARRETE

Article 1. — Les modifications suivantes du plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-CLOUD rendu public par arrêté préfectoral en date du 7 septembre 1973 sont rendues publiques :

1° ZONAGE :

Le périmètre de la zone industrielle

est étendu jusqu'en bordure de la rue Feudon, sur toute sa longueur.

2° OPERATIONS DE VOIRIE :

a) L'élargissement de la rue de la Porte-Jaune est modifié sans changement de la largeur prévue.

b) Les emprises de l'élargissement de la rue du Camp-Canadien sont réduites.

c) L'élargissement et la zone non aedificandi prévus le long de la rue du Mont-Valérien et de la rue du Calvaire sont modifiés sans changement des largeurs projetées.

d) L'élargissement de la rue de Buzenval à l'Ouest de la rue de la Porte-Jaune est porté à 33 m.

e) Les emprises du carrefour de la rue du Camp-Canadien et de l'Allée de l'Entraînement sont réduites.

3° EQUIPEMENTS :

— Les établissements scolaires privés sont inscrits en réserve pour enseignement public (n° 63 à 68).

— L'École Normale Supérieure, la caserne Sully et les bâtiments des Affaires Culturelles sont inscrits au plan en services publics existants (respectivement n° 59, 40 et 25); ils sont rattachés à la zone UA.

— Les périmètres des réserves n° 28, 41, 42 et 50 sont modifiés.

— La partie de l'équipement n° 33 contiguë à l'équipement n° 26 est affectée en jardin public existant n° 91.

4° REGLEMENT :

— Le règlement est mis à jour en ce qui concerne, dans chaque zone, l'assujettissement des équipements ou coefficient d'occupation du sol : les équipements sanitaires et hospitaliers appartenant à des collectivités publiques ainsi que les équipements d'enseignement publics ou privés et les équipements d'infrastructure ne sont pas soumis à la règle du C.O.S.; pour les autres équipements le C.O.S. est fixé à :

— 1,60 dans la zone UA,

— 1,30 dans la zone UC,

— 0,90 dans la zone UD,

— Les équipements n° 27, 28, 52, 60, 73 et 107 sont rattachés à la zone UA avec limitation de hauteur à R + 4,

les équipements n° 35, 39, 58 et 108 sont rattachés à la zone UC.

— Sur un terrain en pente, la hauteur des bâtiments sera calculée à partir des cotes de nivellement (article 10 des règlements de zones).

— L'article UA 14 est modifié pour que les surfaces commerciales bénéficient du même mode de calcul du C.O.S., qu'elles soient ou non à rez-de-chaussée. Les articles UA 9 et 13 sont complétés pour donner aux dites surfaces commerciales une possibilité d'emprise au sol plus importante.

Article 2. — Le plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-CLOUD est mis à jour à la date du présent arrêté en ce qui concerne :

— Le périmètre de la zone d'aménagement concerté du centre créé par arrêté du 15-10-1975,

— Les opérations de voiries réalisées (autoroute de l'Ouest, voie Rive Gauche de Seine),

— Le Centre anticancéreux René Huguenin qui est inscrit en service public hospitalier existant (n° 49) compte-tenu de son statut,

— Le service compétent en matière de protection de l'Aqueduc des Eaux de l'Avre, qui est la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.

Article 3. — Le plan d'occupation des sols ainsi modifié est tenu à la disposition du public sous forme d'une nouvelle édition datée du jour du présent arrêté et se substitue à tout plan d'urbanisme antérieur applicable au même territoire :

1° A la mairie de SAINT-CLOUD tous les jours ouvrables de 9 h à 11 h et 15 h à 17 h.

2° Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine, au centre administratif à NANTERRE, avenue Joliot-Curie (service UOC) tous les mardis et vendredis de 9 h à 12 h.

3° Dans les locaux de la Préfecture des Hauts-de-Seine (service de la Coordination et de l'Action Economique) à NANTERRE, avenue Joliot-Curie, tous les lundis et jeudis de 14 h à 16 h.

Article 4. — Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-CLOUD.

Article 5. — M. MELIN Pierre, Inspecteur Divisionnaire, 1, rue Pissaro, 75017 PARIS, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et siègera à la

PUBLIQUE

mairie de SAINT-CLOUD où toutes observations doivent lui être adressées.

Article 6. — Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposées à la mairie de SAINT-CLOUD pendant 1 mois du 1^{er} octobre au 31 octobre 1975 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h, samedis, dimanches et jours fériés exceptés, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Article 7. — Pendant les trois derniers jours de l'enquête, c'est-à-dire les 29-30-31 octobre 1975, le commissaire enquêteur recevra de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h à la mairie de SAINT-CLOUD.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le Maire et transmis dans les 24 heures, avec le dossier d'enquête, au commissaire enquêteur qui transmettra l'ensemble, accompagné de ses conclusions, au Préfet.

Article 8. — Mention du présent arrêté sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du département et fera l'objet d'une insertion dans les deux journaux ci-après désignés « Toutes les Nouvelles de Versailles et de la Région Parisienne » et « Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment ». Il sera affiché notamment à la porte de la mairie et publié par tous autres procédés en usage dans la commune de SAINT-CLOUD. Les formalités de publication et d'affichage devront être effectuées au plus tard le 1^{er} octobre 1975. Un certificat d'affichage établi par le Maire et un exemplaire des journaux seront annexés au dossier avant l'ouverture de l'enquête.

Article 9. — Des copies du présent arrêté seront adressées :

- au Maire de SAINT-CLOUD,
- au commissaire enquêteur,
- au Directeur départemental de l'Équipement,
- au Ministre de l'Équipement (D.A.F.U.).

ANNEXE. — Texte de la délibération du conseil municipal de SAINT-CLOUD en date du 14 juillet 1975.

FAIT A NANTERRE, le 13 août 1975
P/Le Préfet,

Le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine
Pierre JOURDAN

PARTICIPATION DE LA POPULATION A L'ACTIVITE MUNICIPALE

Comité de quartier N° 3

Organisé le mercredi 4 juin par Mme OLIVIER, conseiller municipal ce comité de quartier eut lieu en présence de M. CUNY, Mme BRUNAU, et M. LOUGOVOY, maires-adjoints, de Mme FAUQUENOT, et de MM. MELLINET, GUAY et VOIZARD, conseillers municipaux.

Une centaine de personnes assistaient à cette réunion.

Avant d'inviter les participants à poser des questions, Mme OLIVIER donna quelques informations rapides sur ce qui avait été fait depuis le précédent comité de quartier :

— pose d'un feu à bouton poussoir et d'un abri-bus rue des Milons,

— aménagement du rond-point Santos-Dumont,

— mise en sens unique de l'avenue Duval-Le-Camus,

— pose d'arceaux quai Carnot à proximité du Centre Social,

— clôture d'un terrain de jeux avec balançoires rue du 18-juin,

— démolition de la blanchisserie militaire pour y installer un jardin et des parkings.

Puis une discussion très animée s'engagea.

— Au sujet de la circulation :

Mme BRUNAU rendit compte du nouveau projet de la Municipalité de mise en sens unique de la rue des Gâte-Ceps conditionnée par la jonction avenue de Lattre-de-Tassigny - rue du Calvaire qui permettrait une remontée moins dangereuse que par la rue du Bois-de-Boulogne.

Les habitants parlèrent ensuite du Pont-Sénard et de la rue Alphonse-Moguez dont les îlots directionnels semblent insuffisants et qui mériteraient, selon eux, l'installation de nouveaux feux ; on aborda ensuite le problème du phasage des feux avenue Duval-le-Camus.

Répondant à une question sur la création de pistes cyclables à Saint-Cloud, M. CUNY expliqua les difficultés techniques qu'une telle réalisation poserait, compte-tenu de la forte dénivellation des rues et de la volonté de la Municipalité de planter le plus grand nombre d'arbres possible.

A ce sujet, confirmation fut donnée pour la plantation d'arbres quai Carnot.

— Au sujet des transports :

M. CUNY parla du busphone et des possibilités de réactivation de la ligne S.N.C.F. Puteaux - Issy-Plaine.

On parla ensuite des différents travaux

en cours ou à l'étude, du sport — M. LOUGOVOY donna des précisions sur les Clubs Nautiques — de la circulation et de la voirie — Mme BRUNAU évoqua le problème de ramassage des ordures ménagères qui pourrait se faire par sacs en plastique, la nuit.

Comité de quartier N° 2

Le Comité de quartier n° 2 s'est déroulé le 19 juin dernier et rassemblait les habitants du Centre autour de M. MELLINET, conseiller municipal, le responsable, de M. CUNY et de Mme BRUNAU, maires-adjoints, de MM. LEYMARIE, GAUDICHON, GUAY et de Mlle MES-SAGER, conseillers municipaux.

Il était précédé par une réunion d'information sur le Busphone au cours de laquelle les responsables de la R.A.T.P. et de la TREGIE répondirent à toutes les questions que se posaient les habitants avant de projeter un court métrage sur le fonctionnement et les possibilités d'utilisation de ce nouveau mode de transport qui sera mis en service le 29 septembre.

M. CUNY parla essentiellement de la rénovation qui en est à la phase opérationnelle puisque le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la Convention et que la Direction Départementale de l'Équipement, sous réserve de quelques modifications mineures, est d'accord sur le projet. Il faut encore que le dossier reçoive l'avis favorable du préfet des Hauts-de-Seine et soit approuvé par les Ministres de l'Équipement et de l'Intérieur, après avoir transité par les services régionaux de l'Équipement.

Entre-temps, le permis de construire de l'H.L.M. de la phase O doit être déposé, Mme BRUNAU a étudié les plans des appartements avec les architectes, le terrain sera libre le 1^{er} octobre.

Les opérations de voirie seront faites d'après le schéma général avec, si possible, des « galeries techniques » qui s'ouvriront par des trappes, ce qui permettra de faire des travaux, quand ce sera nécessaire, sans avoir à défoncer les chaussées et les trottoirs.

Outre la rénovation, il fut question du ramassage des ordures ménagères, problème difficile à résoudre car certains habitants de Saint-Cloud ne respectent pas les règles élémentaires d'hygiène (heure de sortie des poubelles, couvercles, etc.). La Municipalité envisage de mettre en place un système de ramassage par sacs plastiques qui aurait lieu entre 20 heures et 23 heures, c'est-à-dire

aux heures où il y a peu de circulation, et qui aurait l'avantage d'être rapide et silencieux.

En dernier lieu, les habitants demandèrent l'installation d'un marché dans le quartier, ne serait-ce qu'une fois par

semaine. Cette question ne pourra être étudiée que lorsque la rénovation sera terminée.

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE

La Commission extra-municipale sur l'Aspect Financier des Activités Culturelles et Sportives s'est déroulée le 10 juin dernier, en présence de M. CUNY, Mme BRUNAU, M. LOUGOVOY, et M. LE LUHANDRE, Maires-Adjoints, de MM. CHARTIER et LEYMARIE, de Mme OLIVIER, de MM. VINSON, GUAY, VOIZARD, de Mlle MESSAGER, Conseillers Municipaux et de M. HARDY, Inspecteur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Mme FAUQUENOT, Conseiller Municipal, présidait cette commission à laquelle assistaient de nombreux responsables et membres des associations sportives et culturelles de Saint-Cloud.

Elle indiqua d'abord que les bilans des prix de revient remis aux participants avaient été établis d'après les résultats du Compte Administratif de l'exercice 1974 et que les prévisions budgétaires de l'exercice 1975 donnent une idée presque exacte de ce que sera le prix de revient, les comptes prévisionnels de 1974 ayant été exécutés à 97 % du budget.

Puis elle mit l'accent sur la difficulté qu'il y a à dissocier activités sportives et culturelles. Pour ne donner qu'un exemple : la Maison des Jeunes et de la Culture a de nombreuses activités physiques (gymnastique, volley, yoga, ping-pong) qui sont plutôt des délasséments que des sports, et le Centre Aéré, dans le cadre des activités de la Caisse des Ecoles, propose aux scolaires des activités sportives telles que hand-ball, ping-pong, danse rythmique, etc.

ACTIVITES CULTURELLES

Bibliothèque, musée, Maison des Jeunes et de la Culture, enseignement artistique scolaire, Concerts de Saint-Cloud, Ecole de Musique, etc. M. LE LUHANDRE commenta les résultats du compte administratif de l'exercice 1974 qui laissent apparaître que le coût des activités culturelles s'élève à 31,89 F par habitant.

Puis il fut question de la M.J.C. et de l'Ecole de Musique, M. ROSSET s'étonna de la faiblesse du montant de la subvention accordée à la M.J.C. par rapport à celle de l'Ecole de Musique. Mme BRUNAU expliqua que la M.J.C. fonctionne avec un grand nombre d'animateurs bé-

névoles, que la plupart de ses activités sont des activités de loisirs, alors que l'Ecole de Musique, pour avoir un bon niveau d'enseignement et prétendre aux subventions accordées par l'Etat, se doit de faire appel à des professeurs qualifiés dont il faut rémunérer les compétences.

M. LE LUHANDRE rappela que la Ville prenait en charge une grande partie du traitement du Directeur de la M.J.C. et que la Directrice de l'Ecole de Musique était un agent communal. Puis, répondant à une question de M. PRAQUIN sur le montant des cotisations demandées, M. LE LUHANDRE posa le problème de fond de cette « opération-vérité » : « Qui doit supporter les charges financières de ces activités, les utilisateurs ou les contribuables ? ». Il y a, bien entendu, un juste équilibre à trouver.

ACTIVITES SPORTIVES

M. LOUGOVOY prit la parole et rappela d'abord toutes les activités sportives pratiquées à Saint-Cloud, dans le cadre de l'U.A.S. ou d'associations indépendantes.

Puis il donna des précisions sur le but de la convention qui vient d'être signée entre la Ville et l'U.A.S. et qui laisse à cette association la gestion totale des dépenses tant au point de vue de l'achat des petits équipements que des frais de transport pour les déplacements des équipes, ces nouvelles dispositions ayant entraîné une augmentation sensible de la subvention.

M. LE LUHANDRE, commentant les charges financières supportées par la commune pour soutenir le sport à Saint-Cloud, fit remarquer que « l'enveloppe-sport » est deux fois et demi plus importante que « l'enveloppe-culture ».

Il précisa également que les subventions avaient été augmentées d'environ 15 % pour l'année 1975, exception faite pour l'ensemble sportif des Tourneroches dont la subvention d'équilibre a été fortement augmentée, compte-tenu du prix du fuel et des réajustements nécessaires des salaires du personnel qui grèvent lourdement le budget.

Avant la fin de la réunion, M. CUNY, Mme BRUNAU, M. LOUGOVOY, et Mme FAUQUENOT répondirent à une série de questions sur des problèmes très divers :

- l'avenir de l'éducation physique dans les classes primaires,
- l'impossibilité d'installer des terrains de sports sur l'hippodrome (qui est une propriété privée et à cause des règlements sanitaires),
- la fréquentation de la piscine et des tennis qui viennent d'être aménagés,
- l'ouverture de la colonie de vacances de Saint-Brévin et les difficultés d'organiser des séjours pour les personnes âgées,
- la fermeture du cinéma Le Régent,
- le projet de salle polyvalente rue du Mont-Valérien dont la construction pourrait être envisagée en 1977 et où l'exploitation en salle de cinéma est à l'étude.

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Mardi 7 octobre : COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'URBANISME de M. CUNY - « Nouveau P.O.S. et mise à l'enquête publique de ce P.O.S. » 21 h - Mairie.

Mercredi 15 octobre : COMITE de QUARTIER N° 1 - Responsable Mme OHRESSER. Centre aéré, 7-9, rue Gounod - 21 h.

Mercredi 29 octobre : COMITE de QUARTIER N° 5 - Responsable M. GAUDICHON. Ecole de Montretout, rue René-Weill - 21 h.

Mercredi 5 novembre : COMITE de QUARTIER N° 4 - Responsable M. VINSON. Ecole du Val-d'Or, rue Michel-Salles - 21 h.

Mercredi 26 novembre : COMITE de QUARTIER N° 2 - Responsable M. MELINET. Salle Municipale, 4, rue des Ecoles - 21 h.

Mercredi 3 décembre : COMITE de QUARTIER N° 6 - Responsable M. VOIZARD. C.E.T. Santos-Dumont, 41, rue Pasteur - 21 h.

Mercredi 17 décembre : COMITE de QUARTIER N° 3 - Responsable Mme OLIVIER. Centre Social, rue de l'Yser - 21 h.

URBANISME

SAINT-CLOUD RENOVATION

Le 24 avril 1975, le Conseil Municipal avait adopté le « dossier de réalisation de Z.A.C. Centre » et autorisait le Maire à signer une convention d'aménagement avec le promoteur UFI-UFIC.

Cette convention a été signée le 21 juin 1975.

Un numéro spécial du bulletin municipal consacré à la Rénovation-Restauration du Centre-Ville paraîtra dans le courant de la deuxième quinzaine d'octobre et présentera le projet tel qu'il a été arrêté et tel qu'il est affiché en Mairie.

ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
Chevalier de la Légion d'Honneur

— VU la délibération en date du 12 septembre 1974 par laquelle le Conseil Municipal de SAINT-CLOUD a décidé la rénovation de la Zone d'Aménagement Concertée du Centre-Ville et a sollicité la déclaration d'utilité publique de cette opération ;

— VU le dossier d'acquisition ;

— VU les pièces de l'avant-projet ;

— VU le Code de l'Administration Communale ;

— VU le décret n° 59 701 du 6 juin 1959 portant règlement d'administration publique relatif à la procédure d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et notamment le titre 1^{er} ;

— VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1974 établissant pour l'année 1975 la liste des Commissaires-enquêteurs et membres des Commissions d'enquête instituées par le décret du 6 juin 1959 précité.

A R R E T E

ARTICLE 1. — Le projet ci-dessus visé sera soumis à une enquête dans les formes déterminées par le titre 1^{er} du décret n° 59-701 du 6 juin 1959 susvisé.

En conséquence, et après l'accomplissement des mesures de publicité prescrites à l'article 2, ce projet sera, déposé à la mairie de la commune pendant 30 jours ouvrables samedis, dimanches et jours fériés non compris, à partir du 29 septembre 1975 et mis à la disposition des personnes qui désireraient en prendre connaissance tous les jours de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Pendant les 3 derniers jours de l'enquête, le Commissaire-enquêteur recevra à la même mairie, c'est-à-dire SAINT-CLOUD les 5, 6 et 7 novembre 1975 de 9 h 30 à 11 h 30 les déclarations des intéressés sur l'utilité publique du projet.

Les intéressés peuvent présenter leurs observations sur l'utilité publique de l'opération, soit en les signant directement sur le registre d'enquête, soit en les adressant par écrit au Commissaire-enquêteur qui les annexe au registre d'enquête. Ce registre, à feuillets non mobiles, sera coté et paraphé par ses soins.

ARTICLE 2. — Le présent arrêté sera publié dans la commune par voie d'affichage et tous autres procédés en usage à

partir du 21 septembre 1975 ; il sera en outre inséré en caractères apparents à la diligence du maire dans l'un des journaux publiés dans le Département avant le 28 septembre 1975.

Il sera justifié de l'accomplissement de ces formalités par un certificat du maire.

ARTICLE 3. — Après avoir clos et signé le registre d'enquête, visé et signé les pièces annexées s'il y a lieu à ce registre, ainsi que les autres pièces de l'instruction qui auront servi de base à l'enquête, le Commissaire les transmettra au maire dans les trois jours de la date de clôture de l'enquête ; il y joindra ses conclusions motivées sur l'utilité publique du projet. Il peut d'ailleurs s'il le juge opportun entendre toute personne qu'il jugerait utile de consulter ainsi que les représentants de la commune s'il le demande.

Si les conclusions du Commissaire-enquêteur sont défavorables à l'adoption du projet, le Conseil Municipal sera appelé à émettre son avis par une délibération motivée. Cette délibération et les autres pièces de l'affaire seront sans délai adressées par le maire à la Préfecture avec son avis particulier. Faute de délibération dans un délai de trois mois à compter de la transmission du dossier au maire, l'Assemblée communale sera regardée comme ayant renoncé à l'opération.

ARTICLE 4. — Mlle BLAVAT Germaine, domiciliée 34, boulevard de la Paix, 92 COURBEVOIE est nommée Commissaire-enquêteur et procédera, en cette qualité, conformément aux dispositions ci-dessus prescrites.

ARTICLE 5. — M. le Secrétaire Général du Département des Hauts-de-Seine, M. le Directeur de l'Administration Communale de la Préfecture des Hauts-de-Seine, et M. le Maire de SAINT-CLOUD sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont copie conforme sera adressée à M. le Commissaire-Enquêteur.

Fait à Nanterre, le 20 août 1975
P/LE PREFET,
LE SECRETAIRE GENERAL
Signé : P. JOURDAN

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Bifurcation S.N.C.F. du Parc de SAINT-CLOUD	Sous-Station de la S.N.C.F.	14-2-75
6, avenue du Maréchal-de-Latre-de-Tassigny	Surélévation d'un pavillon existant	9-5-75
1, place du Pas	Transformation de la devanture d'un magasin existant	21-5-75
142, rue Tahère	Agrandissement d'un pavillon existant	27-5-75
82, rue de Buzenval	Aménagement de laboratoires	30-5-75
49, rue du Mont-Valérien	Aménagement d'une boutique	9-6-75
48, rue Jacoulet	Construction d'un garage et aménagements intérieurs d'un pavillon existant	9-6-75
3, rue de Garches	Construction d'un pavillon	26-6-75
boulevard de la République,		
avenue du Maréchal-Foch et rue Tahère	Construction d'un Centre Commercial	22-7-75

VIE CULTURELLE

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD

La nouvelle saison s'ouvre sous des auspices particulièrement favorables.

A l'occasion de la Fête Patronale, le 21 septembre à 21 heures, en l'église Stella Matutina, avenue Foch, Concert de l'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE, dirigé par Jean-Pierre WALLEZ.

Au programme :

- Concerto en ré pour cordes de Stravinski,
- Concerto « Il Riposo » en mi majeur de Vivaldi,
- Divertimento K 136 en ré majeur de Mozart,
- Octuor de Mendelssohn,

Nous marquerons ensuite le centenaire de Maurice Ravel avec le concert du pianiste André Krust (Mairie, le 8 octobre à 21 h) dans un programme Schumann (avec les trois Fantasiestücke op. 111 et les Kreisleriana op. 16) et Ravel (avec Gaspard de la nuit).

organisé par la Municipalité et l'Association des Concerts de Saint-Cloud avec l'aide du Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles.

Prix des places : prix unique de 10 francs. Demi-tarif pour les membres des Associations culturelles, sociales, sportives, les étudiants, les familles nombreuses, les cartes vermeil.

Location : Mairie (bureau des Hôtessees), Bibliothèque Municipale, Ecole de Musique et Maison des Jeunes et de la Culture.

Nous aurons ensuite la joie de présenter, grâce à une entente avec les Amis de la Musique de Chambre, le grand violoncelliste Janos Starker qui jouera des œuvres de Bach et de Kodaly (23 novembre à 15 h 30 à Stella Matutina). Enfin, le 14 décembre le Qua-

tuor Kedroff présentera à l'église du Centre des chants de l'église russe (avec la participation de François Polgar à l'orgue).

Nous espérons que beaucoup d'enfants et de jeunes gens accompagneront leurs parents à l'un ou l'autre de ces concerts qui, en raison des artistes invités et des programmes choisis, les impressionneront au moment de la formation de leur goût et de leur sensibilité artistique. Accueillir un musicien, nous encourager au cours d'une conversation, c'est sympathique. Assister au concert, c'est assurer la vitalité d'une association qui se sent forte de ses réalisations et veut croire à sa mission d'animation culturelle de la ville, en liaison avec les associations et les bonnes volontés qui lui ont apporté leur aide depuis sa création.

Les Concerts de Saint-Cloud. Association loi de 1901.

Réservation : Mairie : 602 70.40 - Bibliothèque Municipale : 602 58.08.

Renseignements : Y. Guagnino, secrétaire générale, 45, quai Carnot, Tél. 602 01.09, lundi et vendredi matin.

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

PROGRAMME

DES MOIS D'OCTOBRE

NOVEMBRE ET

DECEMBRE

■ 7 octobre - LA FEMME A TRAVERS LA PEINTURE, par S. Egler, conférencière des Musées Nationaux. Les plus grands artistes se sont toujours inspirés de « la femme ». Tout en restant fidèles à leur propre idéal, ils ont su renouveler ce sujet à l'infini à travers toutes les époques, dans tous les foyers de civilisation de l'Europe et à travers tous les courants artistiques.

■ 14 octobre - LE 17^e : SIECLE D'OR DE LA PEINTURE ESPAGNOLE, par Mme Halbout, conférencière des Musées Nationaux. Au 17^e, Ribera, Zurbaran, Velasquez, Murillo et combien d'autres peignirent l'Espagne royale ou mystique dans ses contradictions et ses beautés. Cette floraison d'artistes et la qualité de leur peinture fit qu'on appelle ce temps le siècle d'or de la peinture espagnole.

■ 16 octobre - VISITE DE L'EXPOSITION VILLON AU MUSEE DU GRAND PALAIS.

■ 21 octobre - LA CHINE POPULAIRE par Mmes Constans et Gibert, conférencières au Musée de l'Homme. Après un bref aperçu de la Chine traditionnelle, une approche de la Chine d'aujourd'hui : en suivant les travailleurs — hommes et femmes — aux champs, à l'usine, dans leurs foyers, les enfants à l'école ; en les accompagnant au théâtre et dans les diverses manifestations culturelles qui occupent leurs loisirs.

■ 4 novembre - CENTENAIRE DU PALAIS GARNIER - LES GRANDES HEURES DE L'OPERA DE PARIS par M. Verhoeven, conférencier des Musées Nationaux. Temple des soirées mondaines de la bourgeoisie triomphante, le Palais Garnier est aussi l'aboutissement de deux siècles d'histoire de l'opéra et du ballet. Grâce à Mazarin qui imposa l'opéra italien, à Lully qui lui donna sa forme grandiose, à Rameau qui en perfectionna l'harmonie, les Français peuvent être fiers de leur Académie de Musique.

■ 13 novembre - VISITE DE L'OPERA DE PARIS.

■ 18 novembre - NOS ANCETRES LES GAULOIS par Mme Boucher, ancienne élève de l'École du Louvre. On connaît les Gaulois par leurs tombes et les objets qu'ils y ont déposés. On connaît les habitats fortifiés où ils se retranchaient et leur art commence à nous être révélé grâce aux découvertes qui se multiplient.

■ 25 novembre - ART DES EMPEREURS MOGHOLS EN INDE par M. Béguin, conservateur au Musée Guimet. Sous le règne des empereurs Moghols (XVI^e-XVIII^e s.), l'art indien connaît un faste et un raffinement difficilement égalable. Les capitales (Delhi, Agra et Lohore) se couvrent de palais, de jardins, de mosquées et de mausolées. Cette architecture grandiose est fortement influencée par l'art persan. L'art des miniaturistes évoque le luxe de ces cours orientales et nous restitue parfois le visage de leurs souverains.

■ 27 novembre - VISITE DE L'EXPOSITION ALBERT MARQUET à l'Orangerie des Tuileries par M. Lévy, conférencier des Musées Nationaux. Faisant suite

□ L'ECOLE DE MUSIQUE

7, rue Sevin-Vincent - Tél. 771 08.74
Réouverture des cours : le 29 septembre 1975.

Inscriptions et renseignements : du lundi au vendredi de 15 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h, à partir du 15 septembre 1975.

DISCIPLINES ENSEIGNEES

Alto, chant, clarinette, cornet à piston, flûte à bec, flûte traversière, cours d'harmonie, hautbois, guitare classique, percussion, piano, saxophone, trombone, trompette, violon, violoncelle.

SOLFEGE TRADITIONNEL.

SOLFEGE METHODES ACTIVES avec flûte à bec, avec instrumentarium Orff, Martenot.

CHORALES (enfants - adultes).

FORMATIONS DE MUSIQUE D'ENSEMBLE : guitares, orchestre, flûte à bec.

Les cours sont donnés soit dans les locaux de l'Ecole de Musique, soit dans les différents quartiers (Ecoles, Piscine, Centre Aéré).

Morceaux imposés
pour le Concours d'Entrée aux
CLASSES DE PIANO
2^e quinzaine d'octobre

PREPARATOIRE : Poupée Mécanique, CHOSTAKOVITCH ; Marche en mi bémol n° 15 du petit livre d'Anna Magdalena BACH (Ed. Durand), J.-S. BACH.

ELEMENTAIRE I : Scènes Infantines op. 27 - Etude n° 8 (Ed. Schott), KABALEWSKI ; Prélude n° 3 en ré mineur - Extrait des Petits Préludes et Fugues (Ed. Durand), J.-S. BACH.

ELEMENTAIRE II : 1^{er} Mouvement de la Sonate 25 op. 79 en sol majeur, BEETHOVEN.

MOYEN I : 1^{er} Mouvement Concerto Italien, J.-S. BACH.

MOYEN II : Allemande de la Partita en si bémol majeur, J.-S. BACH ; 3^e Novelette sur un thème de M. de FALLA, POULENC.

SUPERIEUR : 3^e Etude op. 10, CHOPIN ; Prélude du Tombeau de COUPERIN, RAVEL.

LES CHORALES A SAINT-CLOUD

Comme en 74 et 75, les Chorales de la Ville se réuniront le 14 mai 1976 en une 3^e rencontre chorale qui devrait grouper comme les précédentes plus de 200 choristes.

En ce début d'année, rappelons les possibilités ouvertes à tous ceux qui veulent chanter à Saint-Cloud :

1) Chorales de Saint-Cloud (direction : François POLGAR) :

Répétitions : vendredi soir à l'église du Centre,

Concert prévu début 1976.

2) Chorale des Lycées de Saint-Cloud (direction : Marie-Claire JALADIS) :

3) Chorale de l'Ecole Allemande.

4) Chorale d'enfants de l'Ecole de Musique (direction : Françoise BRIANÇON) :

Répétitions : lundi, mardi à 17 h 15 à l'Ecole de Musique.

5) Chorale d'après-midi des Clubs Age d'Or (direction : Françoise BRIANÇON) :

Tous les mardis à 14 h 30 à l'Ecole.

6) Chorale « A cœur joie » de l'Ecole de Musique (direction : Pierre FOUREZ) :

Répétitions : tous les lundis à 20 h 45 à l'Ecole.

Fin 1975, avec les chorales « A cœur joie » de l'ouest parisien, préparation de la Missa Criola sous la direction de Golgevit avec le groupe instrumental des Calchakis.

à Bordeaux, Paris nous montre à l'Orangerie une importante rétrospective de l'œuvre d'Albert Marquet. Comme celle de son ami Matisse, son œuvre, tout en restant fidèle à certains principes du Fauvisme de leur jeunesse, prend par la suite un tour très personnel et demeure l'un des plus belles et des plus homogènes de l'Ecole Française du XX^e siècle.

■ 2 décembre - UN PEINTRE MAL CONNU ... MILLET par Mme Lignac, Conférencière des Musées Nationaux. En cette année du centenaire de la mort de Jean-François Millet, la rétrospective du Grand Palais fera revivre un peintre dont le nom est bien célèbre, mais la richesse et la diversité de l'œuvre sont encore mal connues. Il fut certes peintre de paysans, mais ce qu'il fut aussi c'est un magnifique portraitiste. Mais rien n'égale la beauté de ses dessins. Van Gogh se réclamera de Millet comme étant son plus grand maître.

■ 9 décembre - L'OR DES SCYTHES par Mme Servoise, chargée de conférence des Musées Nationaux. Art de nomades se déplaçant dans les steppes de l'Asie Centrale, l'art scythe est fait d'objets légers, facilement transportables, en bois, en os et surtout en or. Formes anciennes datant probablement du 2^e millénaire, les premières plaques d'or à motifs animaliers furent trouvées en Sibérie au 17^e siècle. Les fouilles en URSS nous permettent une connaissance plus précise de l'art scythe.

■ 11-18 décembre - VISITE CONFERENCE DES ARCHIVES NATIONALES - HOTELS SOUBISE ET ROHAN par Mme Setti, conservateur aux Archives. L'Hôtel Soubise est un des lieux les plus chargés d'histoire que l'on puisse trouver à Paris. L'Hôtel de Rohan fut construit pour le premier Cardinal de Rohan. La décoration des pièces de réception y est plus sobre que celle de l'Hôtel de Soubise, mais on y voit le Cabinet des singes de Christophe Huët et le Cabinet vert et or dit des « Fables ».

LES CONFERENCES ONT LIEU A LA MAIRIE tous les mardis de 14 h 30 à 16 heures.

● Les programmes sont disponibles au salon d'accueil.

● Renseignements : Mme Trodé, 15 bis, avenue de la Pommeraie.

● Droit d'inscription annuel : 30 F. Droit d'entrée de la conférence : 7 F.

Chaque mardi, les busphones assureront le transport des participantes qui le désirent.

4 départs sont prévus à 14 h :

● devant la piscine, 17, rue du Mont-Valérien,

● devant « Saint-Joseph Artisan », à l'angle de la rue des Milons et de la rue

du 18-juin,

● devant « Stella Matutina », place des Villes-Jumelées (arrêt place Magenta

à 14 h 10),

● 175, boulevard de la République.



PAX

LES AMIS

DU

GRAND ORGUE

DE STELLA MATUTINA



Le Concert de l'Association des Amis du Grand Orgue de Stella Matutina donné le 13 juin à 20 h 30 par la chorale Audite Nova de Paris de Jean SOURISSE et Marie-Louise GIROD fut, comme on s'y attendait, d'un intérêt et d'une beauté de réalisation sans faille d'un bout à l'autre et suivant un rythme sans cesse grandissant. Les auditeurs, à la fin du concert, ont bien fait sentir qu'ils souhaitaient vivement qu'une suite soit un jour donnée à une si belle audition par ces grands artistes.

Le prochain concert de l'Association aura lieu le vendredi 21 novembre à 20 h 30. Il s'agira d'un récital d'orgue qui sera donné par André PAGENEL, le réputé titulaire de l'orgue de la cathédrale de Bourges qui, en tournée, a donné de nombreux concerts au cours de l'été. Un programme, principalement de musique ancienne, sera donné.

Enfin, nous avons l'honneur et le grand plaisir de vous annoncer qu'un grand événement musical aura lieu le dimanche 14 décembre. Il s'agira d'une commémoration officielle et solennelle à la mémoire de César Geoffray au lieu du premier stage de chef de chœur, il y a trente ans et à onze jours du troisième anniversaire du décès du si regretté fondateur du

Mouvement A Cœur Joie. Elle comportera une messe à Stella Matutina, à 11 h 30, à sa mémoire, une cérémonie au cours de l'après-midi et un grand concert à Stella à 20 h 30. Marcel CORNELOUP, le très sympathique et dynamique président d'A Cœur Joie qui poursuit admirablement l'œuvre de César Geoffray présidera cette commémoration. De grands

artistes ont déjà promis leur concours, en particulier Gaston LITAIZE qui inaugura l'orgue de Stella il y a deux ans. Des précisions publicitaires supplémentaires seront données en temps voulu.

Le Président de l'A.G.O.S.T.E.M.
Jacques ISAMBERT

MUSEE D'HISTOIRE LOCALE

Galerie 17, rue du Mont-Valérien

L'Exposition 14 siècles d'histoire, de Clodoald à Charles-de-Gaulle fermera ses portes le SAMEDI 15 NOVEMBRE. Hâtez-vous de venir voir les 200 documents qui retracent les principaux événements qui se déroulèrent dans notre cité.

OUVERTURE : Chaque mercredi, chaque samedi de 14 h 30 à 17 h 30 ; groupes sur rendez-vous en appelant 602 70.40, poste 36.

En vue de la préparation de l'Exposition 1976, M. André MARIE, le Conservateur fait appel à toutes les personnes qui accepteraient de se dessaisir d'objets, livres ou gravures ayant rapport avec l'histoire de Saint-Cloud.

Il les en remercie à l'avance et les prie d'adresser leurs offres au Secrétariat Général en l'hôtel de ville.



La médaille consacrée à « Pierre de Saint-Cloud », l'un des co-auteurs du « Roman de Renart », imaginée par Robert Michel, a été éditée par la Monnaie et offerte par le Club Français de la Médaille à notre Musée d'Histoire Locale.

NOTRE WEEK-END A MAIDENHEAD

Impressions des participants : 34 élèves appartenant aux 3 classes de CM2 de l'école de Montretout, partis à Maidenhead, accompagnés de Mmes MAUCHE-COURT et THOMAS, institutrices, et de Mme MAY, Présidente de l'Association de Parents d'Elèves qui avait organisé le voyage.

Vendredi 20 juin 1975. Très tôt, nous nous rassemblons sur le parvis de Stella Matutina. Appel, vérification des papiers.

A 6 h 45, nous partons enfin, les uns en voiture, les autres en minibus, pour la gare du Nord. 8 h 12 : le voyage commence, le dernier mouchoir agité, nous partons pour l'aventure... Le train roule vite. Tout se passe bien, le soleil brille, nous sommes heureux. Nous jouons à toutes sortes de jeux, lisons différentes revues. A peine le temps de regarder le paysage et bientôt : Calais-Maritime !

Un grand bateau blanc, le « Chartres », nous accueille après une légère bousculade à la douane que certains passent pour la première fois. La mer est délicieusement calme, nous nous croirions sur la Méditerranée. Par petits groupes, avec nos accompagnatrices, nous arpentons le bateau, de la rambarde d'arrivée au pont supérieur. Tout d'abord on ne voit que le ciel et l'eau. Nous nous amusons à observer le sillage du bateau et, tout à coup, nos camarades passés à l'avant, nous crient : « Ça y est, on arrive ! » Et voilà que nous apercevons les falaises de Douvres.

Sortis du bateau, nous faisons connaissance avec les trains anglais. Différents des nôtres : un couloir central qui sépare



L'heure du départ...

les banquettes de deux places assez confortables, plus rembourrées que les nôtres... Mais les marche-pieds... Oh ! la ! la ! Il faut être habile pour en descendre sans tomber entre le train et le quai !

Victoria-Station !! Pas plus souriante que la gare du Nord ! Et là, les émotions commencent !... Il s'agit de trouver le bus

qui a dû venir nous chercher de Maidenhead, nous n'avons aucune idée de l'endroit où il peut bien stationner ! Renseignements... Erreurs... Abrégeons ! Après environ une heure de recherches, nous découvrons enfin ce car qui nous conduit par l'autoroute à Maidenhead, que nous atteignons, grâce à la circulation intense

(les Anglais aussi partent en week-end !), avec deux heures de retard ! Il n'y a plus personne devant le Townhall, que M. FONTAINE, Directeur de l'une des écoles et organisateur de notre séjour. Mais quelques instants après toutes les personnes accueillantes sont là. On nous distribue !... Nous éprouvons tous un petit pincement au cœur à l'idée de nous séparer, mais le sourire chaleureux de nos familles, nous rassure très vite.

Et quand nous nous retrouverons le dimanche à l'heure du retour, quelle joie et que de souvenirs. Nous parlerons tous

ensemble et tous à la fois, de nos break-fasts, de nos visites à Londres, à Windsor, à Oxford, à Blenheim, des promenades en bateau, des chevaux que certains d'entre nous ont monté, du match de cricket à la télévision, du golf, des pique-nique... Nous débatterons tous nos cadeaux.

Nous agiterons une dernière fois nos drapeaux anglais, en quittant à regret nos amis d'un jour, après avoir échangé nos adresses, nous promettant bien de les recevoir l'an prochain avec le même enthousiasme et la même gentillesse.

Deux Clodoaldiens, M. et Mme MAINÇON, qui habitent rue des Tennerolles, propriétaires depuis 1972 du château de Ménessaire, monument en péril, en Bourgogne, en plein centre du parc régional du Morvan, ont formé un groupe de jeunes — le Morvan F.E.O.D.A.L. — qui a entrepris le sauvetage de cet édifice, une des nombreuses demeures françaises en voie de destruction, dont la salle principale possède notamment un plafond polychrome de la qualité de celui de l'Hôtel Sully à Paris.



Après trois années d'efforts, bien loin encore d'avoir achevé leur sauvetage (10 années encore environ), à l'occasion des Journées des Vieilles Maisons Françaises au Château de Breteuil, M. et Mme MAINÇON et leur équipe ont obtenu le Trophée des Jeunes des Vieilles Maisons Françaises pour la Conservation du Patrimoine Architectural qui leur a été remis par Mme GISCARD D'ESTAING, ce qui récompense et atteste de la qualité et du sérieux de leur travail.

FETE PATRONALE

Dimanche 21 septembre, à l'occasion de la Fête Patronale :

— 10 h 30 : Grand'messe patronale-paroissiale dans le Bas-Parc, concélébrée sur un manège forain par l'Aumônier patronal des forains et M. le Curé de Saint-Cloud.

— Concert de Musique Militaire.

— 14 h 45 : visite du Musée Historique suivie d'une promenade dans le Parc. Rendez-vous à la grille d'honneur.

— A 21 h : grand concert en l'église Stella Matutina.

Nous vous rappelons que le Musée Historique du Domaine National de St-Cloud est ouvert les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 18 h.

Des visites organisées du Musée et du Parc peuvent se faire en demandant à la Conservation du Domaine (602 70.01).

D'autre part, les grandes eaux fonctionnent les deuxième et quatrième dimanche, de mai à septembre, de 16 h à 17 h.

— et Gabrielle DAVID

33, rue de la Côte Saint-Louis à Garches

3^e prix d'allemand.

Nous sommes heureux de les féliciter.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Un Centre Culturel
ouvert à tous les
Clodoaldiens

Telle était la vocation affirmée l'an dernier ; elle rentre dans les faits. L'organisation de Saint-Cloud FORUM confirme cette orientation que la nouvelle direction — Gilles JUNQUET et François GUERIN — entend réaliser. Outre les activités habituelles vous pourrez trouver des stages, des sorties, des voyages. Renseignez-vous.

ENFANTS DE 6 A 10 ANS

- Dessin - Peinture

ENFANTS DE 10 A 14 ANS

● Sorties culturelles (théâtrales, visites de musées, expositions, ateliers, usines, en groupes accompagnés)

- Céramique - Poterie
- Dessin - Peinture
- Maquettes (plastique)

JEUNES DE 14 A 18 ANS

- Danse moderne
- Céramique - Poterie
- Dessin - Peinture
- Maquettes (bois) modèles réduits : avions, bateaux
- Théâtre (en projet)

ADULTES (A PARTIR DE 18 ANS)

- Dessin - Peinture
- Théâtre (2 troupes montent des pièces et des spectacles)
- Cinéma (Atelier de réalisation de films 16 mm)
- Photo (réunion de club - cours techniques - labo)
- Bridge (initiation et jeu)
- Echecs (initiation et jeu)
- Danse classique
- Danse moderne
- Yoga (Hatha - yoga : méthode Eva Ruchpaul)
- Gymnastique (d'entretien)
- Volley
- Varappe (escalade des rochers à Fontainebleau)
- Claquettes
- Ping-Pong

Réouverture le 15 septembre. Reprise des activités le 19 octobre.

Renseignements sur place, 14, rue des Ecoles - 602 34.12.

Saint-Cloud a compté parmi les élèves du lycée, deux lauréates au dernier concours général :

— Mireille CAPLAT
25, parc de la Bérengère
1^{er} prix de version grecque

TRAVAUX

Chaque rentrée scolaire voit la réalisation d'une nouvelle opération prévue au Plan Quinquennal d'Équipement, encore que ce dernier ne se limite pas, et de loin, aux problèmes matériels qui conditionnent le bon fonctionnement de nos écoles. Mais septembre est une occasion de faire le point.

Depuis 1971, date à laquelle notre équipe a pris la responsabilité des affaires municipales, nous avons construit, en éléments industrialisés pour aller vite, la Maison de Jeunes et le Foyer des Sportifs.

Il nous fallait plus de temps pour prévoir des constructions traditionnelles.

Ces premiers travaux ont été d'abord destinés à mettre en sécurité, rajeunir et agrandir nos quatre groupes scolaires. L'École primaire des Coteaux est terminée à quelques détails près (réfection de sol de quelques classes) (P.Q.E.C. op. n° 9). La construction de la nouvelle maternelle (op. n° 10), largement entamée, va créer quelques difficultés transitoires, qui seront vite oubliées, nous l'espérons, quand les petits enfants de ce quartier pourront s'épanouir dans des classes modernes, vastes, claires et gaies. Enseignants et parents d'élèves ont bien voulu nous aider dans cette délicate opération qui ne prendra une tournure moins envahissante qu'aux environs du mois de février.

Les travaux entrepris durant cet été dans le groupe scolaire du Val d'Or (op. n° 14) sont plutôt du domaine de l'entretien lourd : changement des menuiseries déformées (fenêtres, portefenêtres), insonorisation des cantines et salles de jeux, étanchéité des toits en terrasse, peinture, réfection et amélioration des cours.

L'école maternelle de Montretout (op. n° 8) transformée par l'adjonction de 4 classes nouvelles, avec leurs salles de repos, salles de jeux, cantine, etc., qui constituent beaucoup plus qu'un simple doublement, sera à la rentrée un ensemble presque modèle puisque même la cour de l'ancienne école, qui, il faut le reconnaître, n'avait pas dû progresser depuis 20 ans, sera transformée en jardin !

L'école primaire (op. n° 13), elle, sera largement améliorée : suppression de murs séparant les cours, construction d'un vaste préau et surtout construction, entreprise dès juillet, mais qui ne sera terminée qu'en décembre ou janvier, d'une cuisine moderne, remplaçant le minuscule appentî dans lequel travaillaient très inconfortablement, les cuisinières et femmes de service. Enfin réfection d'une partie du stade en attendant que la fin des travaux en cours nous permette de terminer la piste et le deuxième terrain d'ébats.

L'école du Centre n'est pas oubliée

(op. n° 12). La partie qui sera maintenue a été réparée et repeinte et nous travaillons sur les plans de reconstruction et d'agrandissement qui nous permettront de faire face à l'augmentation des effectifs que fait prévoir la rénovation du Centre.

Quant à la maternelle de ce quartier (op. n° 11), elle est maintenant complète, puisque cette année, nous avons pu l'augmenter d'une classe et d'une salle de jeux qui vont nous permettre d'y accueillir un plus grand nombre d'enfants, et surtout d'une cantine, vaste et claire qui évitera aux petits de traverser la rue pour aller à la cantine de la rue des Ecoles.

En ce qui concerne le C.E.S. de la rue Gounod, nous avons pu, après bien des péripéties, mettre en route la construction de son gymnase, un peu réduit par rapport aux normes, à cause de l'exiguïté du terrain — terrain que nous avons réussi à agrandir grâce à la compréhension des propriétaires voisins, en acquérant 3 500 m² supplémentaires qui seront à la rentrée, à la disposition des élèves.

Sortant du domaine scolaire, pour aborder les sports et les activités de plein air, nous avons créé les vestiaires-douches nécessaires au bon fonctionnement du stade du Quai Carnot (op. n° 16), lui-même entièrement refait. Nous avons aménagé et mis à la disposition du public le petit terrain de la rue du Mont-Valérien et nous finissons l'aménagement du grand terrain de l'Avre (op. n° 17). La Blanchisserie Militaire qui défigurait les coteaux, va faire place à un square qui, dans ce quartier très dense, ne sera pas superflu.

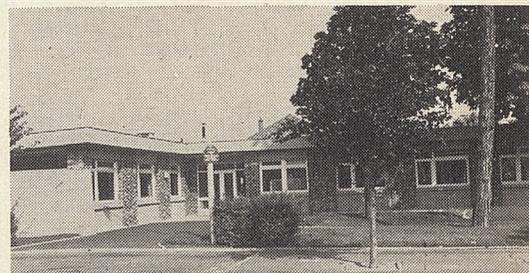
Sur le plan social, 1975 a vu la mise en chantier et l'achèvement du Foyer des personnes âgées (op. n° 23), la mise en chantier de l'H.L.M. qui s'élèvera à l'ancien emplacement du marché de Montretout (op. n° 24). La fin de l'année devrait voir le démarrage des travaux de construction du premier H.L.M. de la Rénovation du Centre et de celui de la Z.A.C. Fouilleuse.

Enfin, quand ce bulletin paraîtra, la première crèche de Saint-Cloud sera ouverte. Déjà visible depuis plusieurs semaines elle semble s'harmoniser assez bien avec l'Eglise Stella Matutina sa voisine.

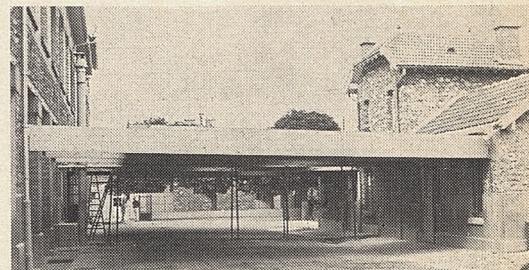
Ce sont sans doute les activités culturelles qui ont été les moins gâtées jusqu'à présent. Encore que la réalisation de l'École de musique, rue Sévin-Vincent et du mini-club qui la jouxte, et la création du musée municipal dans les salles attenantes au complexe sportif de la rue du Mont-Valérien ne soient pas négligeables. Le projet de transfert de l'École de musique dans des locaux plus grands devrait prendre corps à la fin de cette année.



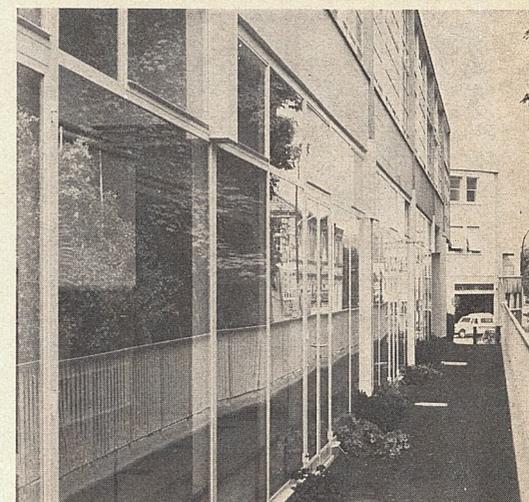
Le foyer-logement



La crèche



Le préau de l'école primaire de Montretout



L'école maternelle du Centre

Seul problème non encore résolu mais en voie de l'être : la salle polyvalente (op. n° 18) dont nous avons le plus grand besoin, pour le cinéma, la musique, le théâtre dans des présentations modestes, les conférences, etc.

COLONIES DE VACANCES

4 425 journées de colonies de vacances pour 139 enfants de Saint-Cloud.

En juillet :

- 15 bambins de moins de 6 ans à la Ribaudière en Ile-et-Vilaine,
- 15 enfants de 6 à 12 ans à Crest Voland en Haute-Savoie,
- 10 enfants de 8 à 14 ans à Bernex, en Haute-Savoie,
- 70 enfants entre 8 et 12 ans à Tamié.

En août :

- 39 enfants entre 8 et 12 ans à Tamié.

A Tamié, en juillet, les activités furent nombreuses ; le temps, particulièrement chaud et ensoleillé cette année, permit à tous de profiter de la piscine, d'aller en pique-nique et, pour les plus grands, de faire trois camps extérieurs à la colonie avec promenades en montagne, montée en télésiège, visite de grottes et dégustation d'une fondue savoyarde pour clore le dernier camp.

En août l'effectif était moins élevé — il y eut moins d'inscriptions. Voilà ce que nous raconte le journal des enfants « Avenir de Tamié », heureuse initiative de M. RAYNAL, Directeur au mois d'août :

« S'il fait mauvais temps, jeux d'inté-

rieurs, histoires vraies, saynètes, chants souvent faux, à moins qu'ils ne soient dirigés par Patricia. Les ateliers, on y gagne à s'y intéresser, on y tord du fil de fer, on y gâche du plâtre, on y manie de la laine, on y barbouille de la peinture et des chemises, on y construit des maisonnettes en pincés à linge, etc. ».

« S'il fait beau, piscine, cabanes très étudiées, chasse à l'homme, promenades, barrages, tournois de ping-pong, football, camps, etc. ».

La Fête du Lac d'Annecy :

« Nous sommes allés à la Fête du lac le dimanche 10 août. Le feu d'artifice commence : il dura longtemps, il était très beau. Nous avons vu des bateaux fleuris représentant les signes du Zodiaque. Il est 22 heures : petite promenade dans le vieil Annecy. Un chanteur gratte sa guitare. On repart en car, fatigués mais heureux. »

Comme à l'accoutumée la nourriture fut excellente, variée et abondante. Après deux bons mois passés au grand air, grâce à l'attention vigilante et au dévouement de M. LAGRANGE, Directeur en juillet, et de M. RAYNAL, Directeur en août, et de leurs moniteurs, de M. MERMOZ, régisseur et de son équipe, et de la tou-

AVENIR DE TAMIÉ



TIRAGE ET RESPONSABILITÉ UNIMES

jours dévouée Mlle LE SAUNIER, notre infirmière, tout le monde rentre satisfait, prêt à affronter la rentrée et les journées d'hiver où l'on continuera à parler de Tamié.

C. LOUGOVOY
Maire adjoint
chargé de l'enseignement



Sur le chemin de Montaille, halte-goûter rafraîchissante à Cléry, le groupe des grands - juillet 1975

S. Klampner, T. Quintois, Ph. Verdelet, T. Nolin, Ph. Kouyaté, Y. Chidlowski, E. Chartrain, E. Benard, A. Roseiro, P. Erard, M. Gorog, B. Rosset, O. Sorel, M. Parsot, R. Ameline, P. Baudry, L. Selati, M. Jouanique, L. Laidi, A. Blondel

PROGRAMME DES CLASSES TRANSPLANTEES

1^{er} séjour : classes « Feuilles mortes » : 2 - groupe scolaire des Coteaux - du 17 novembre au 16 décembre 1975 au col de Tamié (Savoie).

2^e séjour : classes de neige : 2 - groupe scolaire de Montretout - du 5 janvier au 3 février 1976 - col de Tamié (Savoie).

3^e séjour : classes de neige : 2 - groupe scolaire du Centre - du 19 février au 19 mars 1976 - col de Tamié (Savoie).

4^e séjour : classes « Pâquerettes » : 2 - groupe scolaire du Val-d'Or - du 26 avril au 25 mai 1976 - col de Tamié (Savoie).



Citerons-nous enfin, bien que n'en étant pas le maître d'œuvre, la réfection totale de la gare de Montretout qui améliorera grandement le trafic des voyageurs.

S.F. BRUNAU
Maire adjoint
chargé des travaux



PREMIER SAINT-CLOUD FORUM

organisé par les Associations sociales
culturelles et sportives clodoaldiennes
à la Maison des Jeunes et de la Culture

- **JEUDI 9** **RENCONTRE** avec un volontaire de Frères des Hommes
Présentation de deux Films
- **VENDREDI 10** **CONFERENCE-DEBAT** « Le Volontariat » par M. René LENOIR
Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale
- **SAMEDI 11** **FORUM** avec les Associations de Saint-Cloud
- **LUNDI 13** **CAFE-DEBAT** « Quelle place pour les femmes dans la société » ?

ENTREE GRATUITE

Pour faciliter votre rentrée, les Associations sociales culturelles et sportives clodoaldiennes vous offrent la possibilité de les rencontrer pour vous informer, échanger des idées ou des intentions. Venez nombreux vous rendre compte du travail important qu'elles accomplissent !
Aidez-les à mieux le faire encore !

ce qui aura lieu en octobre

- 3 - 4 - 5 : Braderie de l'Association des Familles - 33, quai Carnot
- Mardi 7 : Conférence « ART ET LOISIRS » à la Mairie : La Femme dans la peinture
- Mercredi 8 : Sortie Culturelle pour les 8-14 ans. Renseignements à la M.J.C.
21 heures - Récital André KRUST à la Mairie - œuvre de Schumann - Ravel

FORUM

- Jeudi 9** Un volontaire de « Frères des Hommes » présentera deux films :
« UNE PISTE POUR LE SAHEL »
« LA SANTE ET LE DEVELOPPEMENT »
et répondra aux nombreuses questions que son genre d'action suscite
2 séances - 18 heures et 21 heures - Buffet à 20 heures à la M.J.C. - Association sans appartenance politique ni confessionnelle « Frères des Hommes » a pour buts de susciter l'auto-développement et la promotion des populations les plus défavorisées, des zones rurales du Tiers Monde.
- Vendredi 10** 19 heures - Buffet avec diffusion de la Radioscopie de M. René LENOIR par Jacques CHANCEL.
19 h 45 - à la M.J.C. - Conférence-débat avec M. René LENOIR, secrétaire d'Etat à l'action sociale, auteur du livre « Les Exclus », sur le « volontariat ».
- Samedi 11** 9 heures - 12 heures et 14 heures - 20 heures - FORUM avec les Associations clodoaldiennes.
Expositions - Débats - Démonstrations (Art Floral - Secourisme) - Ateliers pour les enfants (Dessin - Peinture) - Films (Education, stage, lutte contre le cancer).
Diaporamas, manifestations sportives, jeux, etc.
L'information la plus complète sur les secteurs sociaux, culturels et sportifs dans une ambiance détendue à la M.J.C.
- Lundi 13** 13 h 45 - à la M.J.C. - CAFE-DEBAT - Quelle place pour les femmes dans la société ?
Conseillère conjugale, syndicaliste, militante politique - Trois femmes animeront cette table ronde et chercheront avec vous les grandes lignes de l'harmonisation entre la vie professionnelle et familiale avec la participation à la vie syndicale, politique et sociale.

- Mercredi 15 : Sortie Culturelle pour les 8-14 ans
Départ 13 h - Inscription à la M.J.C.
- Jeudi 16 : Début de la Semaine du Scoutisme

MANIFESTATIONS COMMUNALES

LA FETE DES MERES

A l'occasion de la Fête des Mères, l'Hôtel de Ville de Saint-Cloud a connu, le samedi 24 mai, une grande animation, et c'est normal : 13 mères de familles nombreuses recevaient des mains de M. BASSINET, premier Maire-Adjoint, la « Médaille de la Mère et de l'Enfant » de la Ville de Saint-Cloud.

Il s'agissait de :

Mme CAGE, 6 enfants, Mme ROBIN, 6 enfants, Mmes DULIEGE, DUSSART, GENITEAU, GHENAMI, GUEDON, GUIRAUD, OGER, POUTEAU, THERON, WYART, toutes mères de 5 enfants. Une récompense spéciale fut offerte à Mme DIOT, mère de 5 enfants et nourrice agréée d'une quinzaine d'autres enfants qu'elle éleva avec beaucoup de compétence et d'amour.

Comme chaque année les enfants de toutes les écoles avaient participé à un concours sur le thème : « Faites un dessin illustrant comment votre Maman s'occupe de vous ». Les heureux gagnants reçurent des mains de M. ARNAUD, Maire-Adjoint, un livre pour récompenser leur chef-d'œuvre. Nous avons applaudi :

Laurence BOUILLLOUX LAFFONT, Uta SCHIMDT, Anne-Sophie MANIN, Cyrille PELIER, Cédric LE GUELLEC, Eli-



Le Dr ARNAUD, Maire-Adjoint et Mme MOREAU, Conseiller Municipal remettent les récompenses

sabeth SONNTAG, Stéphanie JEROME, Hélène FINE, Xavier BROUILLARD, Fatima BENJAOUT, Olivier HALLE,

et leurs œuvres furent beaucoup admirées. Malheureusement les enfants de l'Institut Léonce Malécot qui avaient participé au concours n'ont pu recevoir ce jour-là leur récompense car ils étaient à la journée « Portes Ouvertes » de leur école.

La Chorale des Jeunes de l'Ecole de Musique interpréta deux très jolis chants sous la direction de Mme BRIANÇON ; ils furent très applaudis.

Un buffet clôtura cette réunion dans une ambiance de joie et de sympathie.

VISITE DES

Le samedi 28 juin, M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, Conseiller général des Hauts-de-Seine, accompagné de Mme FOURCADE, de M. CUNY et de Mme BRUNAU, Maires adjoints, et de M. MELINET, conseiller municipal, avait convié quelques habitants de Saint-Cloud, Présidents d'associations de sauvegarde ou s'occupant d'espaces verts et d'environnement, à visiter les dernières réalisations municipales et à donner leur avis sur les projets futurs.

Chaque participant, muni d'un plan sur lequel figuraient les espaces verts déjà réalisés ou en cours d'aménagement, prit place dans le minibus de la ville qui emprunta d'abord la rue Royale et la rue d'Orléans plantées d'arbres et d'arbustes en massifs, puis, passant devant le carrefour récemment aménagé de l'avenue Chevrillon et de la rue Dailly, longea le mur du Parc de Béarn qui, comme le souligna le Docteur DEBAT, mériterait d'être recouvert d'ampélopsis, avant de s'arrêter devant l'ancienne « Blanchisserie Militaire » située à l'angle de la rue des Milons et de la rue du 18 Juin. Ce terrain, laissé longtemps à l'abandon, va être transformé en jardin avec des bacs à sable, un toboggan, des bancs, et comprendra aussi une allée fermée bordée d'arbres qui sera utilisée en parking 2 fois par semaine par les camions du marché et qui, le reste du temps, pourra

LE REPAS DE L'AMITIE

Grande joie et grande effervescence le 31 mai dernier au C.E.T. Santos Dumont : comme chaque année, c'était la journée de l'Amitié, organisée en l'honneur des anciens de Saint-Cloud.

450 personnes étaient réunies par petites tables et l'on pouvait voir les anciens se retrouver entre eux, bavarder avec M. FOURCADE qui présidait ce repas avec Mme FOURCADE qui, auparavant, accompagnée du Docteur ARNAUD, Maire adjoint, avait présenté ses vœux aux pensionnaires de Lelégard et remis une gerbe de fleurs à leur doyenne. On pouvait aussi les voir bavarder avec les membres du Conseil municipal, en particulier avec Mme BARTHELEMY à qui revient en grande partie la réussite de cette manifestation. Se trouvaient également parmi eux les représentants des différentes associations de la ville, M. ANTONAT, citoyen d'honneur, et M. BAUMEL, député.

Chacun échangeait ses impressions



M. FOURCADE et Mme BARTHELEMY en compagnie de Mme BILLOUE, la doyenne

en écoutant chanteurs et musiciens venus animer ce repas plein de gaieté.

Un contact chaleureux s'établit rapidement et ne cessa de régner jusqu'à la fin.

Une innovation qui obtint un grand succès : les chants interprétés avec



La chorale de l'Age d'Or

beaucoup de finesse par la toute nouvelle chorale de l'Age d'Or.

Au même moment, les 300 personnes de la maison de retraite Lelégard entouraient M. LOUGOVOY, Maire adjoint et une autre partie du Conseil municipal venus partager leur repas de fête et applaudir avec eux une troupe de variété.

ESPACES VERTS

servir de piste de patins à roulettes. M. WOLKONSKY suggéra d'y planter des koelreuteria, des sophora et des prunus. A l'entrée, l'appartement du gardien et le bâtiment qui sert de réserve pour le matériel municipal, seront remis en état. Le long de la voie de chemin de fer, des filets seront posés.

La suite du parcours permit aux participants de passer devant le rond-point Santos-Dumont où un massif fleuri installé autour de la statue a le double avantage d'égayer la place et d'obliger les voitures à ralentir, puis d'admirer les fleurs plantées le long d'une haie en haut de la rue du Val-d'Or et de voir le nouveau jardin d'enfants installé 27, rue du Mont-Valérien.

La deuxième étape fut la visite des terrains de l'Avre, du carrefour Delta et de l'allée d'entraînement de la Z.A.C. Fouilleuse.

Les terrains de l'Avre, 22 000 m² au total, dont la ville de Paris reste propriétaire, ont été loués à titre précaire à la commune qui s'est engagée à n'y installer aucun équipement lourd et à les libérer si l'extension des réservoirs de l'Avre devenait nécessaire. C'est pourquoi la municipalité a décidé de conserver la partie boisée qui sera aménagée, de créer une grande pelouse qui servira de terrain d'ébats pour les enfants, et de transférer le long de la rue du Camp-Canadien les jardins ouvriers qui, jusqu'à présent, étaient disséminés sur toute la surface.

Puis les participants allèrent à pied jusqu'au chantier de la Z.A.C. Fouilleuse, en remarquant au passage les pins qui ont été conservés lors de l'aménagement du carrefour Delta et où, comme le précisa Mme BRUNAU, quarante nouveaux conifères seront plantés dès novembre prochain. Ils parcoururent ensuite l'allée d'entraînement, bordée d'une double rangée d'arbres dont certains ont été transplantés à l'aide d'une machine ultra-moderne, ce qui a permis de les sauver. Au cours de cette visite, M. FOURCADE expliqua aux personnes qui l'entouraient le parti architectural très original de cette future résidence qui comprendra 630 logements dont 125 H.L.M. et 55 appartements à loyer plafonné, une école, un gymnase et un centre commercial.

Dans le minibus qui continuait son circuit, M. CUNY expliqua que la municipalité avait demandé que l'on préserve l'allée plantée le long de l'hippodrome même lorsque la rue du Camp-Canadien serait élargie, puis il fit ralentir le minibus à l'angle de la rue Henri-Regnault, devant le petit jardin aménagé autour du foyer-logement pour personnes âgées et, rue du Mont-Valérien, fit part du souhait de la municipalité d'installer sur un des deux côtés de la rue une double rangée de



En parcourant les terrains de l'Avre...

tilleuls avec une circulation piétonnière entre les arbres, projet qui a l'inconvénient de supprimer un certain nombre de places de parking.

Arrivés au Parc Marie Bonaparte, les visiteurs parcoururent les 5 000 m² de jardin public qui jouxte le jardin privé de la résidence en cours de construction, et souhaitèrent que ce jardin garde son aspect sauvage et qu'aucun arbre ne soit coupé.

Le circuit de la visite passait ensuite

par le boulevard de la République où 218 tilleuls ont été plantés par l'Équipement et où, notamment devant la résidence « Altitude 2 000 », des pelouses ont été aménagées. Il faudrait maintenant y installer des bancs.

Puis le minibus s'arrêta rue Sévin-Vincent, devant l'ex « terrain Cartigny » acheté par la municipalité au titre des réserves foncières, avant de rejoindre la Mairie en admirant les catalpas, les sorbiers et les cerisiers du Japon de la rue Pasteur.



□ LE 14 JUILLET



Des guirlandes de toutes les couleurs, des fanions qui flottaient au vent et, bien sûr, des gerbes de drapeaux tricolores décoraient la place Charles-de-Gaulle illuminée où plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées autour de M. et Mme FOURCADE, et de tous les membres du Conseil Municipal, pour célébrer dans la joie notre Fête Nationale.

Lorsque Marcel AZZOLA et son orchestre attaquèrent la première danse, ce fut un tourbillon de couleurs, de sourires et de fleurs à l'ombre du clocher. Tous, même les enfants, dansaient au son de l'accordéon, avant d'aller se rafraîchir à la guinguette ou de déguster une glace.

La soirée se poursuivit très tard. Le vent avait chassé les nuages, tous profitaient de cette soirée dans une ambiance de vacances, sur cette place de Saint-Cloud un peu désuète qui faisait penser, ce soir-là, à un tableau de Renoir.

IL Y A 31 ANS

Saint-Cloud a fêté le 25 août dernier le 31^e anniversaire de sa Libération.

Cette commémoration du souvenir a été marquée par deux cérémonies : l'une au square de la Division Leclerc et l'autre



au Monument aux Morts place Charles-de-Gaulle où ont eu lieu les traditionnels dépôts de gerbes.

Y assistaient de nombreuses personnalités qui entouraient les membres des associations d'anciens combattants, aussi pouvait-on remarquer la présence de M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, et des membres de son Conseil municipal, de M. GALES, sous-Préfet de Boulogne, de M. SCHMITZ, Conservateur du Domaine National, de M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville, de M. CHAFFRINGEON, commissaire de police et de l'adjutant-chef de gendarmerie BRUSS. M. D'HAUTEVILLE, Président de la 2^e D.B., commandait la montée des couleurs et les sonneries traditionnelles.

A l'issue de la cérémonie, les portedrapeaux des anciens combattants et les personnalités présentes furent conviées à un vin d'honneur dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

SORTIE ANNUELLE DU 3eme AGE AU PARC DE LOISIRS D'OFFOY

C'était le lundi 9 juin la sortie traditionnelle des Anciens de Saint-Cloud.

Au nombre de 210, répartis en quatre cars, les invités quittèrent la place de Stella Matutina à 9 heures en direction de la Somme, accompagnés de Mmes BARTHELEMY, CHARTIER, TEMPLIER, BOUYGUES, Mlle SOYEZ, Mmes WYARD, MONAT, M. MAROSELLI, une religieuse de Lelégard et 3 secouristes.

Après un trajet sans histoire, l'arrivée au Parc de Loisirs eut lieu à 11 h 30 sous un soleil magnifique.

Le repas fut servi à midi dans l'immense salle à manger et animé par un excellent orchestre qui permit aux anciens d'entendre tous les airs de leur jeunesse et de reprendre en cœur les refrains des chansons interprétées par notre dévoué TONY.

De nombreux anciens profitèrent de la piste de danse et le repas fut plein de gaieté et d'animation.

Quant aux amateurs de pique-nique et de calme, ils purent à loisir s'installer au bord du lac, dans les sous-bois aux emplacements confortables réservés à cet effet.

L'après-midi se passa selon leur gré :
— visite du domaine en petit train,
— promenade autour du lac,
— repos total sous les ombrages pour certains.

Le retour s'effectua à 20 heures dans la joie.

LES JEUNES DU ROTARY A SAINT-CLOUD

16 jeunes étrangers venant de tous les pays du Marché Commun et de nos villes jumelées ont été reçus à Saint-Cloud dans le cadre d'un séjour organisé par le Rotary sur le thème : « l'évocation historique de l'Île-de-France et de son contexte économique actuel en faveur de l'unité européenne ».

Pour ne citer que quelques-unes de leurs activités, ils visitèrent les usines Dassault, la Manufacture de Sèvres, le Musée et le Parc de Saint-Cloud, avant d'être reçus le samedi 12 juillet

dans la grande salle de l'Hôtel de Ville par M. FOURCADE, maire de Saint-Cloud, M. CUNY, M. LOUGOVOY et le Docteur ARNAUD, Maires-Adjoints, MM. MELLINET, CHARTIER et GUAY, Conseillers Municipaux, qui avaient convié également les organisateurs du Rotary de Saint-Cloud.

Cette réunion très agréable permit à chacun d'échanger des idées, et aux jeunes étrangers de mieux connaître Saint-Cloud dont ils ont emporté l'insigne, offert par M. FOURCADE, dans leurs bagages.

COMITÉ DE LIAISON COMMERÇANTS ET CONSOMMATEURS

L'Union Féminine Civique et Sociale et l'Union des Consommateurs de Saint-Cloud ont organisé une enquête approfondie auprès d'un certain nombre d'habitants, appartenant à des groupes sociaux assez représentatifs de la population de la commune, sur les problèmes auxquels Saint-Cloud devait faire face en matière d'implantation commerciale.

Le Comité de liaison commerçants-consommateurs s'est réuni le 21 mai dernier sous l'égide de M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint pour présenter l'analyse faite par M. HUGOT sur ces deux enquêtes et en tirer des conclusions.

Les habitants de Saint-Cloud, s'ils ont des achats à faire prennent leur voiture ou vont à pied mais pensent rarement à se servir des transports en commun. Sans enthousiasme, ils utilisent les parcmètres.

Conscients du manque de commerces à Saint-Cloud (beaucoup vont faire leur marché à Suresnes), ils pensent que deux centres spécialisés dans l'alimen-

tation et les commerces courants devraient être implantés dans la commune, l'un dans le quartier de Montretout, l'autre dans le quartier du Centre.

Qu'attendent les consommateurs d'un centre commercial ?

Construit sur un ou plusieurs niveaux, il doit comprendre un magasin à grande surface dont les deux qualités essentielles doivent être les prix compétitifs et l'hygiène, et des commerçants indépendants auprès desquels les clients recherchent accueil et compétence.

Charcutier-traiteur, mercerie, boutique tricots, centre de bricolage, magasins de sport et de bicyclettes sont les commerces les plus demandés.

Les consommateurs aimeraient voir s'implanter le style « magasin spécialisé pouvant fournir de bons produits à des prix abordables ».

Un autre point important : les parkings doivent avoir un nombre suffisant de places.

Les consommateurs sont aussi très fa-

vorables aux marchés, surtout s'ils sont en plein air.

Tous ont déploré le manque de cinéma et de restaurant à Saint-Cloud. Ils espèrent aussi que les commerçants arriveront à organiser des roulements pendant les vacances. Quant au souhait d'implantation de deux centres commerciaux, leur désir sera d'ici quelques années, une réalité : les travaux de construction d'un centre commercial privé créé par des commerçants locaux avenue Foch et boulevard de la République, du côté de la rue de Montretout devraient commencer à la rentrée prochaine. Un autre centre est prévu, à plus long terme, dans le cadre de la rénovation. Il sera implanté place du Pas, rue de la Libération et rue Gaston-Latouche. Un parking en sous-sol avec accès direct au centre est prévu.

Prochaine réunion générale des équipes U.F.C.S., lundi 29 septembre à 14 h 15, à la Maison de l'Amitié.

Les personnes intéressées par l'U.F.C.S. peuvent s'y rendre, elles seront les bienvenues.

BUSPHONE

Mise en service : 29 septembre 1975

Numéro d'appel des bus : 602 84.84

Numéro de renseignement : 602 80.90

(vous pouvez aussi écrire à BUSPHONE - Mairie de Saint-Cloud).

Prix des places : abonnement : 1,40 F ; course ordinaire : 2 F.

Rappelons que le busphone fonctionnera du lundi au vendredi de

7 h à 20 h 30.

Les abonnés l'utiliseront aux heures de pointe : de 7 h à 8 h 30 et de 17 h à 19 h pour se rendre chaque jour au même endroit et pour en revenir, ce qui n'empêchera pas les usagers occasionnels d'en profiter aussi.

Aux heures creuses, il n'y aura aucun trajet fixe. L'itinéraire sera établi en fonction des demandes.

TRANSPORTS

A titre d'essai, la ligne 175 a été prolongée d'ASNIERES (place Voltaire) à la zone industrielle de cette commune.

Itinéraire de prolongement :

— en direction d'ASNIERES zone industrielle : rue Pierre-Brossolette, place Voltaire, avenue des Grésillons, rue Henri-Bergson et rue Louis-Armand (terminus) ;

— en direction de la Porte de Saint-Cloud (dans Asnières) : rue Louis-Armand, rue Pierre-Curie, avenue des Grésillons, place Voltaire.

Ce prolongement est exploité du lundi au vendredi aux heures de pointe seulement.

VIE DES ASSOCIATIONS

CLUBS DE L'AGE D'OR

Voici la rentrée ; les MATINEES RE-CREATIVES animées par les Jeunes de Saint-Cloud vont reprendre leurs activités.

Les écoles, les groupes de théâtre, les musiciens amateurs peuvent venir se fai-

re inscrire ou se renseigner salle Gounod, 14, rue des Ecoles, tous les mercredis de 15 h à 18 h ou téléphoner au 602.03.23 avant 10 h.

La responsable : Mme Bouygues.

UNIVERSITE DU TROISIEME AGE

Les conférences de l'Université du troisième âge à Nanterre vont reprendre dès la rentrée.

L'an dernier, ces conférences ont été suivies par un groupe de personnes très intéressées par les sujets traités et la façon dont ils étaient présentés.

La Municipalité met un car à la disposition des personnes qui veulent s'y rendre.

Si vous désirez des renseignements complémentaires en ce qui concerne les programmes, les dates et les heures, adressez-vous : au Centre Social de la rue de l'Yser, le lundi et le jeudi de 14 h à 18 h, Salle Gounod, 14, rue des Ecoles, le mercredi de 15 h à 18 h ou 12, rue Ferdinand-Chartier, le vendredi de 14 h à 18 h.

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

C'est avec plaisir que les adhérentes du C.F.A.E. retrouvèrent M. GOUZY, Directeur Politique de la revue « L'Europe en Formation », qui, l'an passé, avait si heureusement organisé et présidé leur 1^{er} séminaire auquel beaucoup d'entre elles avaient participé durant deux jours. Cette année, le sujet de sa conférence fut « la Communauté, l'Europe méditerranéenne et l'évolution yougoslave ».

Après un rapide rappel historique, M. GOUZY montra l'originalité du gouvernement yougoslave, de sa politique sociale et économique, de ses relations personnelles avec la Communauté Européenne ; puis il envisagea les différentes hypothèses à la solution du problème angoissant que pose la disparition, dans un avenir plus ou moins proche, du Maréchal TITO.

Après la réflexion austère, la détente : M. MARIE, Secrétaire Général Honoraire de la Ville de Saint-Cloud, parla de Florence (site privilégié du 1^{er} Institut Universitaire Européen, évoqué lors d'une précédente conférence). Aimable causeuse agrémentée de fort belles diapositives.

Avant la grande séparation des vacances un déjeuner, formule pique-nique, les réunissaient (ainsi que quelques Dames Allemandes actuellement clodoaldiennes), à Saint-Lambert-des-Bois, chez l'une d'entre elles. Atmosphère joyeuse et décontractée ; le soleil, présent sans être éclatant, permit, à celles qui le désiraient, de plonger dans la piscine.

Rendez-vous fin septembre avant la réception des Dames de COURTRAI prévue début octobre.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 1974-75

Les activités du club se sont beaucoup développées dans tous les domaines.

COURS DE LANGUES

Anglais - Allemand - Français pour étrangers.

Les effectifs de nos élèves ont presque doublé par rapport à ceux de l'année 1973-74 et nous n'avons cependant pas pu répondre à toutes les demandes.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} septembre.

MINI - CLUB

Anglais ou français pour étrangers, il est destiné aux enfants de 6 à 10 ans, le mercredi après-midi.

CLUB DES AMATEURS DE BRIDGE

FOYER DES SPORTIFS

33, quai Carnot, 92210 SAINT-CLOUD
Année 1975-1976

Après des vacances bien méritées, les amateurs de bridge peuvent se retrouver au club comme par le passé les :

— Lundi, jeudi, vendredi, de 14 heures à 18 heures ;

— Mercredi, de 20 heures à 23 heures ;

— Samedi, de 16 heures à 20 heures ;

La cotisation de membre est fixée à :

— 50 F pour une personne seule ;

— 80 F pour un ménage ;

— 30 F pour un étudiant.

Mettez-vous en règle dès la rentrée. Une permanence sera tenue les jours d'ouverture.

Les cours de M. MAGNE reprendront à partir du 15 septembre. Les tarifs et horaires seront affichés au Club, consultez-les.

Le Club sera affilié cette année à la Fédération Française de Bridge et tous nos adhérents pourront être affiliés personnellement et obtenir ainsi des points de classement en participant aux tournois.

A partir du 1^{er} octobre 1975, tous les 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois, un tournoi de régularité aura lieu au Club

à partir de 14 heures. Il donnera droit à des points de classement. Il sera gratuit pour les membres du Club et coûtera 5 F de droit de table pour les joueurs de l'extérieur. Pas de cadeaux aux gagnants. Cela sert uniquement pour le classement à la F.F.B.

LES TOURNOIS PAR PAIRES DU SAMEDI ayant rencontré un vif succès, nous vous proposons deux tournois par mois.

— Le 2^e et le 4^e samedi à 14 heures. Droit d'inscription : 15 F par personne - 7 F pour les étudiants.

(Les résultats des tournois seront affichés les mercredis suivants à partir de 20 heures).

Les trois premières équipes en Nord-Sud et en Est-Ouest auront droit à un cadeau ou pourront cumuler leurs points cadeaux et choisir dans une liste d'objets en fin de trimestre ou en fin d'année.

Un affichage régulier a lieu au Club. Il vous suffira de le consulter.

PROCHAINS TOURNOIS PAR PAIRES à 14 heures - SAMEDI 27 SEPTEMBRE - 11 OCTOBRE, 25 OCTOBRE - 8 NOVEMBRE, 22 NOVEMBRE - 13 DECEMBRE.

A bientôt !

La Présidente : Mme MOREAU.

Le Mini-Club a remporté un grand succès mais malheureusement de nombreux enfants sont demeurés sur une liste d'attente, les dimensions de nos locaux ne nous ayant pas permis de les accueillir tous.

JARDIN D'ENFANTS

Le Jardin d'Enfants a été complet toute l'année. Nous avons renouvelé, en fin d'année, le personnel enseignant afin d'améliorer la qualité pédagogique du Jardin d'Enfants. Effectif très limité.

REINSCRIPTIONS DEPUIS LE PREMIER SEPTEMBRE.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Conseil Départemental
des Hauts-de-Seine

Pour mise à jour des connaissances, un cycle de conférences destiné aux

— Infirmières D.E. travaillant ou ne travaillant pas sera organisé en 75-76 dans le département des Hauts-de-Seine.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact dès maintenant au :
■ Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, 20, rue Merlin-de-Thionville, 92150 Suresnes, Tél. 772 45.26.

Comité de Saint-Cloud

1) Pour le 4^e trimestre 75, le Comité organise un cycle de causeries de puériculture pour les jeunes mères. S'inscrire au siège, 175, boulevard de la République, Tél. 771 88.63.

2) Le cours de secourisme ne commencera qu'au début de 1976. Mais d'autres cours ont lieu fin 75 auprès d'autres comités des Hauts-de-Seine.

3) Le Club de l'Age d'Or de la rue Chartier a continué le vendredi pendant les vacances.

Des vacances du 3^e âge sont organisées hors saison en Corse, aux Baléares, Tunisie, Yougoslavie, Canaries.

4) Les séances d'activités physiques pour le 3^e âge reprendront à la rentrée scolaire le mardi à la piscine municipale ; elles sont ouvertes aux personnes en pré-retraite.

Permanence : le lundi de 15 à 17 h au siège du Comité, 175, boulevard de la République. Tél. 771 88.63.

Le Comité souhaite que continuent les généreuses réponses à ses appels.

Equipes Secouristes de Saint-Cloud

Les équipes continuent toutes les activités rappelées au bulletin municipal 137 de juin 75.

Elles font appel à tous les anciens secouristes disponibles pour les aider, surtout en semaine. Les Services publics de Sécurité font confiance à la Croix-Rouge Française et accroissent leurs demandes de postes de secours.

LES AMIS DES FLEURS

Le Club AMIS DES FLEURS DE SAINT-CLOUD reprend ses activités le jeudi 2 octobre, 4, rue des Ecoles. Le thème de la journée sera : « le Bouquet des Retrouvailles » à l'occasion duquel les Amis des Fleurs échangeront leurs récoltes de l'été (fleurs séchées, galets, racines). Les nouvelles adhérentes seront les bienvenues.

En Art Occidental, les bouquets seront réalisés au Club, 4, rue des Ecoles, les jeudi (de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30) les 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.

En Art Japonais, les bouquets seront réalisés 8, avenue Pozzo-di-Borgo les jeudis (de 14 h 30 à 16 h 30) les 9 et 23 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre.

Rappelons que le Club se propose de promouvoir l'art floral et d'offrir aux Amis des Fleurs l'occasion de créer des compositions florales qui reflètent leur personnalité et leur amour de la nature.

Pour tous renseignements, téléphonez à Mme Larroumets : 602 69.23.

Les secouristes désirent accroître leurs activités sociales.

Pour se faire connaître aux Clodoaldiens et faire connaître la Croix-Rouge Française, ils participeront au Forum organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture.

Permanences des secouristes : le mercredi à 21 h, 2^e étage de la Maison de l'Amitié, 6, place Silly.

AMICALE PHILATHELIQUE CLODOALDIENNE

Le Bureau informe ses adhérents que la réunion de rentrée aura lieu comme prévue le

dimanche 21 septembre 1975 à 10 h dans la salle de réunion habituelle : la piscine, 17, rue du Mont-Valérien.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SAINT-CLOUD

L'Assemblée Générale Annuelle de la Caisse de Crédit Mutuel de Saint-Cloud s'est tenue le dimanche 19 mars 1975 sous la présidence de M. P. HERMAND. 58 membres étaient présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration se compose de MM. HERMAND, BLANC, MULARD, GAILLARD, CHAVETON André, ROISIN, LEMOULT, LE ROY et LEYS. Quant au Conseil de Surveillance il se compose de MM. MALLET, CHARTIER, LEGUYADER, SIMON, PAGEIX et Mlle DEBENNE, M. CH. MELLINET.

Fondée en 1926 la Caisse de Crédit Mutuel continue à rendre service à ses membres qui peuvent avoir besoin d'un crédit pour un motif utile accepté

par ses Conseils d'Administration et de Surveillance.

On comprendra qu'elle ne peut atteindre son but que si tous ceux qui disposent de quelque liquidité lui font confiance en lui prêtant les capitaux modestes dont ils peuvent disposer. Il s'agit, on le voit, d'une véritable mutuelle dont l'action ne peut laisser indifférents tous ceux qui ont à cœur de rendre autour d'eux.

Tous renseignements peuvent être fournis aux permanences tenues le mardi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 ou dimanche de 10 h 30 à 11 h 30 au nouveau siège social, 15, rue d'Orléans Saint-Cloud.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

□ 24 février 1975

ASSOCIATION THEATRALE ANGLOPHONE. Objet : production des œuvres de langue anglaise et d'autres langues : conférences, stages, débats relatifs au théâtre anglophone.

Siège social : 9, rue Gaston-Latouche, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 13 mai 1975

EUROPE FALCON SERVICE. Objet : pratique du football.

Siège social : 78, quai Carnot, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 13 mai 1975

ARC-FILMS. Objet : Production et réalisation de films distribués en circuit non commercial.

Siège social : 14, rue des Ecoles, 92210 SAINT-CLOUD.

□ 14 mai 1975

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU PLATEAU SAINT-CLOUD - MONTRETOU. Objet : Veiller au maintien du caractère particulier du plateau de Montretout.

Siège social : 29, rue du Mont-Valérien,
92210 SAINT-CLOUD.

□ 5 juin 1975

ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE
L'EXTENSION DU CIMETIERE DE SAINT-
CLOUD. Objet : Défendre l'intégrité des
propriétés proches du cimetière de Saint-

Cloud contre toute action engagée pour
son extension.

Siège social : 128, avenue Foch, 92210
SAINT-CLOUD.

INFORMATIONS PRATIQUES

POUR LES PERSONNES DU TROISIÈME AGE COLIS DE NOEL

Les personnes du troisième âge qui
désirent ne pas être oubliées pour
Noël, sont invitées à se présenter en
Mairie, au Bureau d'Aide Sociale munies
d'une pièce justifiant leurs res-

FOYER-RESTAURANT

La réouverture du foyer-restau-
rant, rue des Ecoles, a eu lieu le

CLUB DES GOUTERS

Les après-midi récréatives au cours
desquelles un goûter est servi ont

sources entre le 15 octobre et le 15
novembre. Le service est ouvert tous
les jours de 8 h 45 à 12 h et de 14 h
à 17 h 45 et le samedi de 8 h 45 à
12 h.

1^{er} septembre. Renseignements en
Mairie au Bureau d'Aide Sociale.

repris le 8 septembre, au Foyer de
la rue de l'Yser.

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

● Pour les enfants de 3 à 6 ans :
GARDERIES MATERNELLES

● à l'école maternelle du Centre,
17, rue Hébert et

● à l'école maternelle de Montre-
tout, 7, rue René-Weill
tous les mercredis de chaque semaine
de 8 h 30 à 18 h.

Ramassage par cars de la Ville mat-
tin et soir. Repas pris à la cantine.

● Pour les enfants de 6 à 12 ans :
CENTRES AERES

● Centre Aéré Gounod, 7, rue Gou-
nod - Tél. 602 34.57

tous les mercredis de chaque se-
maine, toute la journée de 8 h 30 à
17 h ou l'après-midi seulement de 14 h
à 17 h.

Ramassage par cars matin et soir.
Repas pris à la cantine.

● Centre Aéré du Val-d'Or, 4, rue
Michel-Salles

Tous les mercredis de 14 h à 17 h
pour les enfants des écoles du Val-
d'Or et des Coteaux.

● Pour les garçons et filles de 9
à 15 ans : CENTRE D'INITIATION
SPORTIVE

● Hand-ball, mercredi après-midi de
13 h 30 à 17 h

Salle omni-sports (près de la pisci-
ne) et carré Saint-Jean (à partir de
Pâques)

● Tennis de table : mercredi matin
et après-midi

8 h 30 à 12 h (pour les primaires)
13 h 30 à 17 h (pour les élèves des
lycées et collèges)

Salle de l'école primaire des Co-
teaux (6 tables)

(entrée avenue Bernard-Palissy).

Inscriptions : mercredi 17 et 24 sep-
tembre de 14 h à 16 h 30, salle omni-
sports, auprès de M. DASSAUD. Passé
ces dates, inscriptions sur place au-
près des moniteurs responsables des
différentes sections.

Cotisation : 40 F pour l'année plus
15 F d'inscription à la Caisse des Eco-
les.

Compétitions : les différentes équi-
pes participent aux championnats or-
ganisés par l'U.S.E.P. le mercredi
après-midi.

Ces activités, organisées par la Vil-
le, sont réservées aux enfants scola-
risés à Saint-Cloud dont les familles
ont adhéré à la Caisse des Ecoles
(cotisation 15 F à verser en Mairie,
au bureau de l'enseignement).

C'est également au bureau de l'en-
seignement que vous pourrez obtenir
toutes les précisions supplémentaires
concernant ces activités.

HALTE GARDERIE MUNICIPALE

Depuis le 1^{er} septembre, la halte-gar-
derie municipale est ouverte :

● du lundi au vendredi, le matin de
8 h 15 à 12 h 15 ; l'après-midi de 13 h 30
à 18 h,

● le samedi matin de 8 h 15 à 12 h 15.

L'Association des Familles de Saint-
Cloud organise sa **braderie annuelle**
de vêtements, 33, quai Carnot, au
Foyer des Sportifs.

Réception des objets à vendre :

Jeu 2 octobre : 19 h - 22 h ;

Vendredi 3 octobre : 9 h - 12 h.

Vente (vêtements d'automne et d'hi-
ver, tenues de ski, bicyclettes) :

Vendredi 3 octobre : 14 h - 21 h ;

Samedi 4 octobre : 9 h - 18 h ;

Dimanche 5 octobre : 9 h - 12 h.

Paiement des objets vendus et re-
trait des invendus :

Lundi 6 octobre : 14 h - 20 h.

Samedi 20 septembre *grand tournoi*
d'échecs (blitz), à 14 h, à la *Maison des*
Jeunes et de la Culture.

2 fois 10 minutes par rencontre, en
équipe de 4 joueurs. Avec la participation
de nombreux joueurs parisiens et de ban-
lieue.

A 18 heures, remise de la coupe.

JUMELAGE

M. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint char-
gé du jumelage rappelle que la Ville de
Saint-Cloud est jumelée avec :

MAIDENHEAD (en Angleterre),
BONN-BAD GODESBERG (en Allemagne
Fédérale)

et FRASCATI (en Italie).

Maidenhead et Bonn-Bad Godesberg or-
ganisent des échanges de jeunes gens
et jeunes filles dans les familles pendant
les vacances scolaires. Les parents inté-
ressés sont priés de bien vouloir faire
inscrire leurs enfants auprès du Service
Jumelage de la Mairie (Tél. 602 70.40 -
poste 45) avant le 31 janvier 1976. Pas-
sée cette date, aucune inscription ne
pourra être retenue.

De plus, il est à noter que la Ville
de Bonn-Bad Godesberg n'accepte que
les demandes d'échanges. Maidenhead
reçoit, en plus des échanges, les sé-
jour au Pair et à titre d'Hôte Payant.

AVIS IMPORTANT

Les modifications susceptibles d'être apportées aux listes électorales ainsi que les nouvelles inscriptions se font au Bureau des Affaires Générales de la Mairie, du 1^{er} septembre au 31 décembre.

Les épreuves du Certificat d'Etudes Primaires se sont déroulées le 6 juin dernier.

M. le Maire de Saint-Cloud a adressé ses félicitations aux 19 lauréats de la Ville et leur a remis un bel Atlas de chez Hatier.

Ont été reçus :

ABDERRAHMANE Setti, CARRE Laurence, DUTAC Christian, DUVAL Annick, ESCURE Catherine, FISCHER Christophe, FORGEOT Marie-Christine, GENEST Patrick, GUILLOTTE Jean, JOUANNEAU Didier, JOUANNEAU Sylvie, LAVAL Philippe, LEGROS Marie-Thérèse, PACHECO VIELRA Maria, PEIREIRA-REINALDES-MORAIS Cidalia, PEYRON Evelyne, POUTEAU Eric, ROSA de ALMEIDA Contantino, TORCHEUX Sylvie.

La Direction Générale des Impôts a mis en place, dans les locaux du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, une Recette spécialisée « Actes Judiciaires », dont la compétence s'exerce sur l'ensemble du département des Hauts-de-Seine, aux opérations suivantes :

- enregistrement des actes judiciaires et extra-judiciaires,
- surveillance des dossiers d'aide judiciaire,
- recouvrement au profit du fonds de garantie automobile et de chasse,
- recouvrement pour le fonds commun des accidents de travail,
- débite du timbre aux auxiliaires de justice,
- paiement des frais de justice,
- débit ordinaire des vignettes automobiles lors de chaque campagne annuelle.

Ce service fonctionne tous les jours ouvrables, sauf le samedi, de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 15, 179 à 191, avenue Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie, 92000 Nanterre. Tél. 769 31.81.

La BIBLIOTHEQUE POUR TOUS, de la Place du Pas, pour répondre aux besoins culturels du quartier de Montretout, cherche un local, de préférence au rez-de-chaussée sur rue (garage, atelier ou bureau désaffecté, appartement, boutique) dans le secteur boulevard de la République, avenue Foch, etc.

Bail commercial exclu. 30 m2 minimum. Loyer modéré. Faire proposition à Mme MALBRUNOT : 602 85.63.

D'autre part, rappelons que toutes les personnes désireuses de se séparer d'un certain nombre de leurs livres peuvent les déposer soit à la Bibliothèque municipale, 36, rue Dailly, soit à la Bibliothèque pour tous, place du Pas.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES de la région parisienne vous propose des activités d'économie familiale (enseignement ménager) qui ont lieu chaque semaine, à Saint-Cloud, avec le concours de la Municipalité.

Une conseillère en économie familiale établit avec les participantes un programme concernant différents centres d'intérêt : alimentation, maison, organisation, vie familiale et sociale, coupe et couture, sous forme de séances régulières, de sessions d'informations sur des sujets d'actualité ou de conseils individuels.

Un droit d'inscription de 12 F est demandé pour l'année.

Renseignements :

■ en écrivant en franchise postale à la Caisse d'Allocations Familiales de la région parisienne, Division Economie familiale, 14, rue Viala, 75750 Paris Cédex 15 ;

■ à la Mairie ;

■ ou directement au Centre Ménager le plus proche de votre domicile.

A Saint-Cloud :

■ locaux de la piscine, 17, rue du Mont-Valérien le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 à partir du 22 septembre et le jeudi, aux mêmes heures à partir du 25 septembre ;

■ 14, rue des Ecoles, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 à partir du 26 septembre ;

■ et au Centre Social, rue de l'Yser, le vendredi de 9 h à 12 h à partir du 26 septembre.

ASSURANCE VOLONTAIRE VIEILLESSE DES MERES DE FAMILLE ET DES FEMMES CHARGEES DE FAMILLE

Toute mère ou femme chargée de famille peut, sous certaines conditions, bénéficier de l'Assurance Volontaire Vieillesse.

Pour la Région Parisienne, s'adresser au :

■ Service de l'Assurance Volontaire

84, rue Charles-Michels

93525 Saint-Denis Cédex 2. Tél. 820 61.05

L'intéressée devra attester qu'elle n'exerce aucune activité professionnelle et qu'elle ne bénéficie pas de l'allocation de salaire unique ou de l'allocation de la mère au foyer comportant la majoration

et

Fournir les justifications habituelles relatives à la notion d'enfant à charge : fiches d'état civil... attestations sur l'honneur.

N.B. — Les mères ou femmes chargées de familles ayant à charge un enfant handicapé mineur ou majeur peuvent également bénéficier, sous certaines conditions, de cet avantage. Renseignez-vous.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

Depuis le 1^{er} janvier 1975, la Ville de Saint-Cloud organise un ramassage sélectif des vieux papiers et cartons au profit des œuvres sociales de la Ville.

La collecte est faite parallèlement au ramassage des encombrants mais pensez à séparer très nettement les papiers et cartons des autres encombrants, deux camions distincts passent pour les retirer.

Pensez à ficeler vos paquets et à ne pas mettre des objets de petite taille en vrac sur le trottoir, car il est presque impossible alors de les ramasser. Gardez Saint-Cloud propre, vous y vivrez mieux !!!

Les jours de collecte sont les suivants :

— Zone A : 2^e et 4^e lundi de chaque mois,

— Zone B : 2^e et 4^e mardi,

— Zone C : 2^e et 4^e mercredi,

— Zone D : 2^e et 4^e jeudi.

ZONE A

Rues Albert-1^{er}, Anatole-Hébert ; av. André-Chevillon ; rues de l'Arcade, Audé, de Béarn ; place Charles-de-Gaulle ; rue Dantan ; place Deville ; rues du Dix-Huit-Juin, du Docteur-Desfossez, des Ecoles ; place de l'Eglise ; rue de l'Eglise ; av. Eugénie ; rues Feudon, Gaston-Latouche, de l'Hospice, Jeanne ; bd Jules-Peltier ; rue de la Libération ; pas. des Lilas ; av. Marius-Franay ; sente des Milons ; rues des Milons, de Nogent, d'Orléans ; av. du Palais ; place du Pas-de-Saint-Cloud ; rues des Patures, Pavée, de Rouen, Royale ; bd Sénard - de la rue du 18-juin à la rue de l'Aqueduc ; place Silly, rue Vauguyon.

ZONE B

Rues du Bois-de-Boulogne, du Calvaire, du

Centre, des Chalets, du Chemin-de-Fer ; sente du Clos ; rues du Commandant-Lareinty, Crillons, Dailly, Edeline, Emile-Verhaeren, Florent-Schmitt ; allée des Frènes ; rues de Garches, Gaston-Rollin, des Gâte-Ceps ; av. du Général-Leclerc ; rue Gounod ; Sq. Joffre ; rues Joséphine, Joseph-Lambert, Laval, Lélé-gard ; place Magenta ; av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - de la rue des Milons au bd J.-Peltier ; av. des Marronniers, Maurice-Ravel ; rue de Montesquiou ; av. de Nancy, du Parc, de Paris, de la Passerelle ; rue Pasteur, villa Pasteur ; av. du Pavillon-Sévin ; rue de la Porte-Jaune - de la rue Pasteur à la rue Sévin-Vincent ; rue Pozzo-di-Borgo ; imp. Preschez ; rue Preschez - de la rue Gounod au bd de la République ; bd de la République, de pl. Magenta à la rue Coutureau ; allée des Roses, rues de la Source, des Terres-Fortes.

ZONE C

Av. Alfred-Belmontet, Alphonse-Moguez ; rue de l'Aqueduc ; bd Bernard-Palissy ; rue Bory-d'Arnex, quai Carnot, av. Caroline, rue Charles-Blum, av. Cicérone, Clodoald ; pas. Coteaux ; rue du Docteur-Nicoli ; av. Duvalle-Camus, Flore, de Longchamp ; rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - du bd J.-Peltier à l'av. de Suresnes ; rues Marie-Bonaparte, Michel-Salles, du Mont-Valérien, du Pierrier, de la Pommeraie ; pas. de la Pommeraie ; av. Romand ; pl. Santos-Dumont ; bd Sénard - de la rue de l'Aqueduc à la rue du Val-d'Or ; av. de Suresnes ; rue Traversière ; sente des Trois-Pierrots ; rues du Val-d'Or, de la Verrerie ; av. des Vignes ; rues des Villarmains, des Viris, de l'Yser.

ZONE D

Rues Alexandre-Coutureau, Armangaud ; passerelle Avre ; rues de l'Avre, Bucourt, de Buzenval, du Camp-Canadien ; allée du Cot-

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS DE SAINT-CLOUD

5 octobre	AYACHE	160, boulevard de la République
12 octobre	BAILLY	17, rue de l'Eglise
19 octobre	LANDRY	14, avenue de Longchamp
26 octobre	LESSAULT	9, avenue Bernard-Palissy
1 ^{er} et 2 novembre	PLATANIDES	51 bis, rue du Val-d'Or
9 et 11 novembre	MICLEA	3, parc de la Bérengère
16 novembre	MIGNARD	2 ter, rue Royale
23 novembre	MARECHAL	47, rue Gounod
30 novembre	RICQUIER	86, boulevard de la République
7 décembre	ROCHICCIOLI	15, rue de Buzenval
14 décembre	THOMAS	7, rue Dailly
21 et 25 décembre	AYACHE	160, boulevard de la République
28 décembre	BAILLY	17, rue de l'Eglise
1 ^{er} janvier 1976	BAILLY	17, rue de l'Eglise

Comme nous l'a demandé le service de garde des médecins, nous vous signalons qu'en appelant le 602 09.67, 68 ou 69, numéros de téléphone du

commissariat de police, vous obtiendrez les coordonnées du médecin de garde la nuit, les dimanches et jours fériés.

tage-Picard ; rues Ernest-Tissot, Ferdinand-Chartier ; allée Foch ; av. de la Fouilleuse ; chemin Fouilleuse ; rues des Gaillons, de la Garenne, des Girondins ; place Henri-Christien ; rues Henri-Régnauld, Jacoulet, Joseph-Leguay ; allée de Longchamp ; rue Marbeau ; av. du Mal-Foch ; rues de Montretout, Paul-Ollendorf, Pigache ; sente des Pommiers-Rouges ; rue de la Porte-Jaune - de la rue Sévin-Vincent à la rue du Camp-Canadien ; rue Preschez - du bd de la République à l'av. du Maréchal-Foch ; rue de la Redoute ; allée

René ; rue René-Weill ; bd République - de la rue Coutureau à l'av. de Suresnes ; rues Sévin-Vincent, Tahère, des Tennerolles, des Villes-Jumelées ; bd Washington.

Le Docteur COLLETTE, chirurgien-dentiste, 11, rue A.-Coutureau, 3^e étage gauche. Tél. 602 22.82 sur rendez-vous, vient d'ouvrir un nouveau cabinet.

BILAN DE LA SECTION GYMNASTIQUE

Grâce à l'assiduité de ses membres et au dévouement des moniteurs qu'elle a su former dans ses rangs, la section de gymnastique de l'Union Athlétique et Sportive de Saint-Cloud est en train de devenir l'une des meilleures du département des Hauts-de-Seine.

Elle est aussi l'une des plus nombreuses et son effectif, à la fin de la saison 1975, atteint 320 gymnastes, à peu près également répartis entre garçons et filles.

Au cours de la saison 1974-1975, la section a participé à de nombreuses épreuves au cours desquelles elle a remporté de nombreux prix. Parmi ces prix, nous citerons :

- le Challenge Nokovitch (le 20 avril à Courbevoie) pour la place de première d'une équipe féminine de moins de 15 ans ;

- la coupe de championne départementale de troisième division remportée par une équipe féminine de plus de 15 ans, le 27 avril à Choisy-le-Roi ;

- la coupe Georges Huet remportée le 24 mai à Saint-Cloud ;

- trois coupes remportées au Championnat départemental de masse à Suresnes, le 1^{er} juin, et récompensant la place de première d'une équipe masculine, la place de première d'une équipe féminine et la place de seconde d'une équipe mixte dans la catégorie « Avenir ».

A ce Championnat de masse, nous avons présenté 165 gymnastes et les résultats qui viennent d'être cités nous ont classés champions départementaux dans la catégorie dite « 24 gymnastes » qui correspond à la composition des équipes.

A tout ce qui précède, il faudrait ajouter les plaquettes et les médailles gagnées également au Challenge Roueire le 7 juin à Villeneuve-la-Garenne, au Challenge Nokovitch et au Championnat de masse de Suresnes et les nombreuses médailles individuelles récompensant les succès obtenus par certains de nos gymnastes au cours d'épreuves du Championnat de France individuel et de différents critères, mais nous ne pouvons pas citer tout le monde.

Le moral sera donc excellent pour aborder la saison 1975-1976 : notre encadrement pour cette saison est assuré et les séances d'entraînement ont repris depuis le 15 septembre.

Les inscriptions pour cette saison 1975-1976 sont prises au gymnase municipal Georges Huet, 19, rue de Buzenval, depuis le 15 septembre, chaque jour à partir de 17 h.

SPORTS

La section Judo de l'U.A.S. Saint-Cloud, toujours aussi active, a terminé la saison 1974-1975, sur d'excellents résultats. Les quatre candidats présentés au passage de la Ceinture noire 1^{er} Dan, ont brillamment réussi leur examen. Il s'agit de :

Brigitte LEMONIER, Guillaume CLERMONT, Jean-Michel SARI et Michel DEMONFAUCON.

Quand on sait le nombre d'années et la persévérance à l'entraînement nécessaire à l'obtention de ce grade, on comprend la satisfaction des intéressés et la fierté de leurs professeurs et dirigeants.

Pour fêter ce succès, une sympathique réunion a eu lieu le 16 juin 1975 au Dojo municipal, 14, rue des Ecoles, au cours de laquelle il a été procédé à la remise des nouvelles ceintures.

Parmi les nombreux invités venus féliciter les nouveaux 1^{er} Dan, on remarquait : M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint, chargé des Sports, MM. PODEUR, Président de l'U.A.S., DE PLINVAL, Président Fondateur de la Section Judo de l'U.A.S., POULAIN, Officier de Police principal, AMICHAUD, Président de la Section Football de l'U.A.S.

Les remises de ceintures ont été effectuées par : MM. ROSSIN, 5^e Dan, arbitre international la F.F.J.D.A. ; KATO, 5^e Dan, Champion universitaire du Japon (en tournée européenne) ; Mlle ALLAFORT, 3^e Dan, Professeur diplômé d'Etat ; M. POTUESKO, 3^e Dan, Professeur diplômé d'Etat et M. MASSON, 1^{er} Dan, Président de la Section Judo.

M. André BOUTIN, entraîneur « compétition » au Club de Saint-Cloud, réussit également son passage 3^e Dan au cours de la même journée de compétition que les judokas clodoaldiens.

La Section Judo qui comptait au cours de la dernière saison, près de 250 licenciés dont 25 féminines, verra sans doute ses rangs grossir au cours de la prochaine saison. Afin de faire face aux prévisions d'accroissement, un nombre supérieur de cours sera organisé au cours de la saison 1975-1976.

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 1975-1976 : Une permanence sera assurée au Dojo municipal, 14, rue des Ecoles du 15 septembre au 30 septembre 1975, du lundi au samedi de 9 à 11 heures, ainsi que les mercredis 17 et 24 septembre 1975 de 14 à 16 heures.

4 Nouvelles Ceintures Noires à la section Judo de l'U.A.S.



Ci-dessus toutes les ceintures noires du Club. La saison 1974-1975 a été un bon « cru » pour l'U.A.S. puisqu'elle s'enrichit de quatre nouvelles ceintures noires. Ci-dessus de gauche à droite et au premier plan les nouvelles ceintures noires : CLERMONT Guillaume, DEMONFAUCON Michel, LE MONIER Brigitte et SARI Jean-Michel. En retrait André BOUTIN, professeur, 3^e Dan.

20 SEPTEMBRE JOURNEE CYCLISTE

● 2^e Prix Louis Duris réservé aux seniors et juniors. Départ : 11 h 45 au Café « Petit », 76, boulevard Sénard.

● 1^{er} Prix des Dirigeants, réservé aux féminines. Départ : 13 h 15, au Café « Petit ».

● Prologues Marcel Lecourt des pré-licenciés et non licenciés réservé aux entre 10 et 13 ans. Inscriptions : 14 h, départ 14 h 45, boulevard Sénard.

● 46^e Grand Prix du Maire de la ville de Saint-Cloud, course internationale réservée aux coureurs seniors et seniors A. Départ : 15 h 30, au même endroit que précédemment.

Engagements avant le 17 septembre, au Comité régional de la F.F.C., 7, rue Darboy, 75011 Paris. Tél. 357 02.94.

Le responsable de cette course, M. Jean VALLET, Président du Grand Prix est à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires. Tél. 733 74.94.

Notons également qu'un rallye cyclotouristique est prévu. Renseignements à la Mairie, au bureau des sports.

LA DEUXIEME REGATE

Dimanche 28 septembre : régates inter-clubs de dériveurs en deux manches de 3 heures : de 10 à 13 heures et de 13 à 16 heures avec changement d'équipage (facultatif). Cette régates est ouverte à toutes les personnes licenciées.

Dans le cours de la régates aura lieu une course de kayaks mono et bi-place. Renseignements et inscriptions auprès de M. CHAUVEAU.

Inscriptions jusqu'au 15 septembre au Club Nautique de Saint-Cloud (face au 71, quai Carnot) auprès de Mlle PLAYE.

Droits d'inscriptions : 3 F ou 10 F, casse-croûte compris.

3 Clodoaldiens dans Paris - Brest - Paris - qui compte plus de 700 partants.

Paris - Brest - Paris 1975, dont le départ a été donné le 8 septembre dernier à Montesson, a compté parmi les partant 3 Clodoaldiens :

M. Michel BERTIN, rue Sevin-Vincent, « un Ancien »,

M. Jean GUILLIER, rue des Ecoles, dont c'était la première course,

et M. Christian CHARTIER, Conseiller Municipal, membre de l'U.A.S. Saint-Cloud qui y participait pour la 4^e fois.

NOTRE BON PERE HENAFF

Le Père Pierre HENAFF était né le 16 mai 1902 à Henvic, Diocèse de Quimper.

Membre des Missions Africaines de Lyon depuis le 30 juillet 1922.

Ordonné prêtre le 3 janvier 1932.

Aumônier des Hôpitaux de Saint-Cloud depuis 1965.

En 1975, comme d'habitude, son départ en vacances était prévu pour l'après-midi du 15 août. Hélas, le 14 août, tous ceux de ses amis qui n'étaient pas absents de Saint-Cloud sont venus lui dire « A Dieu » pour les vacances dont on ne revient pas.

Peut-être faut-il être malade soi-même pour bien comprendre la psychologie des malades... et malade, il l'était, gravement, soumis à un régime très strict qu'il observait scrupuleusement... sauf toutefois sur un point : le repos. Chacune des crises qui l'accablaient, de plus en plus inquiétantes, entamait le reste de ses forces, mais pas sa sérénité, ni son désir de servir. Il a travaillé bien au-delà de ce qui lui était demandé.

Et ce courage obstiné, c'était celui de la bonté. Une bonté souriante, pleine d'humour, persévérante, inépuisable et contagieuse. Une bonté qui se nourrissait de sa Foi. Pour lui, prêtre, chaque malade, croyant ou incroyant, était un membre souffrant de Jésus-Christ, dont il voulait respecter les opinions et le mystère personnel tout en prenant part à sa peine. De là cette attitude de discrétion et de disponibilité qui lui attirait l'estime et l'amitié de tous.

Un Hôpital est un lieu où l'être humain se retrouve tel qu'il est, dépouillé de bien des artifices qui masquaient sa faiblesse, fort seulement de ce qui est sa véritable force : aimer. Or, quoi que l'on puisse penser des égoïsmes de notre époque, la contagion de la bonté existe, lumineuse, plus que l'on ne pourrait croire... et la grâce du Père Henaff, son « charisme », fut de participer activement à cette contagion et de la révéler autour de lui. Sa récompense, déjà ici-bas, aura été d'en ressentir lui-même les effets : cha-

que fois qu'il s'est retrouvé « client » (comme il disait) de cet Hôpital dont il était aumônier, les visages qu'il voyait penchés sur lui reflétaient le dévouement, et plus encore : la gentillesse.

Il continue son travail : jusqu'après sa mort, c'est la bonté qui nous a rassemblés autour de lui.

JEAN MERCIER, curé de Saint-Cloud

Un terrible accident de voiture a éprouvé trois familles clodoaldiennes.

Martial LORIN et Anne-Marie HAYWARD ont été mortellement touchés, Vincent, le frère d'Anne-Marie, Ségolène ROSSET et une jeune fille allemande qui les accompagnait, ont été blessés.

En s'unissant à leur peine, M. Jean-Pierre FOURCADE et les membres du Conseil Municipal prient leurs familles si tragiquement atteintes de croire à leur sentiment de vive sympathie.

CARNET

Nous ne sommes pas en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un Ordre National.

Nous prions les Clodoaldiens, bien involontairement oubliés, de nous excuser. Nous souhaitons être informés dès que possible et nous remercions dès maintenant ceux qui nous y aideront.

DEPART EN RETRAITE

Mme André MARIE, directrice de l'école publique Ramon II à Garches qui enseigne pendant 17 ans à Montretout et au Centre, termine cette année sa carrière.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à ses nombreux anciens élèves pour lui souhaiter une très heureuse retraite avec son époux, secrétaire général honoraire de la Ville.

LEGION D'HONNEUR

Décret du 10 juillet 1975 :

Officier :

M. Pierre LECOCQ, Conseil Juridique de la Ville
17, avenue de Lamballe, 75016 Paris

Chevalier :

M. Rodolphe JOEL
30, avenue Belmontet, 92210 Saint-Cloud

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 26 mai 1975 :

Officiers :

M. Jean ROBELIN
3, rue Pasteur
M. Jean JAOUEN
Résidence Kelly, 2, rue Ernest-Tissot
M. Jean-François CAZAUBIEL
29 bis, parc de Montretout

Chevaliers :

M. Jacques THEODORE
32, rue du Calvaire
M. Jean HUBERSON
40, rue du Mont-Valérien
M. Paul VEYRENC
162 bis, rue Tahère
M. Jean FRIBOURG
19, rue du Calvaire

Décret du 6 juin :

Officier :

M. Xavier LEMPEREUR de SAINT-PIERRE
9, parc de la Bérengère

Chevalier :

M. François de BAROLET
29, parc de Montretout

PALMES ACADEMIQUES

Décret du 28 mai 1975 :

Commandeur :

M. Raymond GIRAUD
1, parc de la Bérengère

ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Décret du 4 août 1975 :

Officier :

M. Jacques DUBUQUOY
Domaine National de Saint-Cloud

Chevalier :

M. André BOURCIER
Domaine National de Saint-Cloud

MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Additif à la promotion du 14 juillet 1974
Diplôme remis par le Syndicat Général
de la Construction électrique

MEDAILLE D'ARGENT

MM. Pierre HAYWARD, Paul LEGOUX, Guy GIAFFERI ;
Mmes Augustine DUPONCHEL, GRAUX née Berthe DURIEZ ;
MM. Paul KELLER, Hubert LEBOUTET, Jacques LUCTA, Roger
OUVRARD, André PRIMEL, Lucien RIME, Pierre SAMUEL,
Léon SPITALIER, Robert DUPAS.

MEDAILLE DE VERMEIL

MM. Jean de L'EPINE, Paul LEGOUX, Julien BOUVIER,
Marcel BRUNEAU, Robert DUPAS, Emile ROUX.

MEDAILLE D'OR

Mme LEBRERE née Germaine LEROY ; MM. Charles
LIENHART, Stéphane KOHN, Jean PERRINELLE ; Mme
PREMPAIN-HANNEL née Yvette ROBARDET.

MEDAILLE GRAND OR

M. André BARADEAU.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Sont nés, 3, place Silly,
Hôpital de Saint-Cloud

Adama **Diakite** - Philippe **Bezat** - Christine **Rocha** - Rosa-Maria **Tavares** - Carmen **Amirkhosrovi** - Emmanuel **Cazalé** - Jean-Philippe **Girod** - Anne-Lise **Diebolt** - Slimane **Belmadani** - Stéphane **Daeublé** - Guillaume **Pla** - Maïté **Cantzler** (première jumelle) - Maïlys **Cantzler** (deuxième jumelle) - Marc **Schegerin** - Christelle **Thémé** - Marc **Anglionin** - Ghislain **Lionel-Marie** - Alix **Angeli** - Carla **Guerreiro** - Laurent **Petit** - Stéphanie **Guillemet** - Caroline **Scopsi** - Elhams **Berhili** - George **Da Costa** - Karine **Sévelin** - Rockia **Koulibaly** - Sophie **Schoder** - Benoît **Gouslard** - Karine **Moussel** - Georges **Esteves** - Madjan **Sanogo** - Bruno **Dauça**.

Sont nés,
6, rue de la Porte-Jaune

Bruno **Males** - Nicolas **Iribaren** - Jérôme **Valencier** - Coralie **Gillot**.

NAISSANCES HORS SAINT-CLOUD

Caroline **Buresi**, née à Versailles (78) - Jan **Leupold**, né à Neuilly-sur-Seine (92) - Fabien **Grattpain**, né à Suresnes (92) - Ciara **de Sousa**, née à Suresnes - Caroline **Lorion**, née à Paris-14° - Isabelle **Agami**, née à Neuilly-sur-Seine - Olivier **Agami**, né à Neuilly-sur-Seine (Jumeaux) - Vanessa **Mainil**, née à Asnières-sur-Seine (92) - Anne-Colline **Taylor**, née à Boulogne (92) - Rémi **Ringuier**, né à Suresnes - Laetitia **Grosjat**, née à Suresnes - Virginie **Paulmier**, née à Suresnes - Benoit **Bach**, né à Paris-16° - Anne-Claire **Toulemonde**, née à Suresnes - Bernard **Coulombel**, né à Suresnes - Maylis **Cartaux**, née à Paris-16° - Melodi **Nigar**, née à Paris-16° - Bruno **Blonstein**, né à Paris-14° - Tanguy **Levesque**, né aux Lilas (93) - Nina **Momson**, née à Boulogne - Aurélie **Sors**, née à Clamart (92) - Michael **Boncorps**, né à Suresnes - Claire **Laurent**, née à Rueil-Malmaison (92) - Karine **Morin**, née à Boulogne - Christelle **Discazaux**, née à La Celle-Saint-Cloud (78) - Nelly **Pasek**, née à Suresnes - Aurélie **Corbin**, née à Suresnes - Emilie **Meyer**, née à Suresnes - Rémi **Bataille**, né à Suresnes - Mark **Eckermann**, né à Levallois-Perret (92) - Cyril **Borel**, né à La Celle-Saint-Cloud - Antoine **Marcourelles**, né à Boulogne - Olivia **Mazoyer**, née au Chesnay (78) - Aurélie **Vernon**, née à Suresnes - Lydie **Goyer**, née à La Celle-Saint-Cloud - Matthieu **Boissonnet**, né à Neuilly-sur-Seine - Amaury **de Ricqlès**, né à Boulogne - Ariane **Maire**, née à Paris-16° - Laurence **Boulanger**, née à Neuilly-sur-Seine - Louis **Ichikawa**, né à Suresnes - Marc **Richer**, né à Paris-17° - Antoine **Routhier**, né à Bordeaux (33) - Alexandre **Joël**, né à Paris-12° - Fanny **Hocquemiller**, née à Suresnes - Isabelle

Sizeau, née à Versailles - Sabrina **Dabre**, née au Chesnay - Emmanuelle **Ranaud de Besset**, née à Paris-10° - Laurence **Teissier**, née à Suresnes - Laure **Reneton**, née à Suresnes - Amélie **Fuvis de Chavannes**, née à Paris-10° - Carole **Schnaai**, née à Paris-11° - Richard **Cousmaru**, né au Chesnay - Florence **Carrier**, née à Boulogne - David **Ducrocq**, né à Verzy-Villacoublay (78) - Natnane **Nerscovici**, née à Boulogne - Pierre **Rourcade**, né à Sèvres (92) - Ivorian **Jouin**, né à Paris-8° - Dominique **Margairaz**, né à Neuilly-sur-Seine - Kevin **Bonoumaud**, né à Suresnes - Bernold **Jemie**, né à Rueil-Malmaison - Hubert **Coronnier**, né à Innonon-les-Bains; Pierre **Coronnier**, né à Innonon-les-Bains (74) (Jumeaux) - Céline **Cnacnat**, née à Chambery (73) - Erwan **Bernon**, né à Rabu (22) - Julien **Janin**, né à Boulogne - Thomas **Staricky**, né à Suresnes - Isabelle **Giancipro**, née à Suresnes - Abaoulaye **Den**, né à Suresnes - Philippe **Seve**, né à Saint-Germain (78) - Jean-Louis **Descharreaux**, né à Boulogne - Carole **Kocca**, née à Paris-12° - Agnes **Cadeville**, née à Fontenay-aux-Roses (92) - Sébastien **Macagno**, né à Fontenay-aux-Roses - Alexis **meunier**, né au Chesnay - Stéphanie **Schmitt**, née à Chevreuse (78) - Vincent **de Bossoreille de Ribou**, né à Paris-14° - Arnaud **Legrand**, né à Suresnes - Severine **Larderet**, née à Saint-Germain - Diane **Catabelle**, née à Paris-19° - Charlotte **Jeanson**, née à Crozon (29) - Aurélie **Baetz**, née à Paris-16° - François **Fort**, né à Paris-16° - Stéphanie **Chasies**, née à Paris-16° - Elodie **Bassinnet**, née à Paris-5°.

MARIAGES

William **Liversage** et Adélien **Van der Westhuizen** - Bertrand **Faure** et Catherine **Dupré** - Jean **Le Bousse** et Marie-Caroline **Kerdiès** - George **Wachter** et Gillonne **de la Grandière** - Michel **Faiguier** et Jacqueline **Chaiopin** - Gérard **Trigueros** et Christine **Vercaet** - Guy **Moutillard** et Françoise **Messy** - Jean-Marie **Pinaud** et Michelle **Hurel** - Jean-Pierre **Blanquié** et Nadine **Durand** - Sim **Kong Ly** et Rolande **Guillemet** - Daniel **Hymans** et Jeanne **Arger** - Elie **Tuil** et Patricia **Giesen** - Yves **Mittaine** et Anne-Elisabeth **Allart** - Gérard **Dorville** et Françoise **Senneur** - Christian **Laporte** et Nicole **Petit** - Marcel **Grenolleau** et Micheline **Bozzi** - Philippe **de Joly** et Marie-José **Maudhuy** - Bernard **Candau** et Daisy **Clément** - Francis **Alfonsi** et Françoise **de Lacoste de Laval** - Dominique **Fleurent** et Chantal **Guerrier** - Olivier **Ilhe** et Marie-Françoise **Lucas** - Michel **Gardet** et Marie-Claude **Ruhaut** - Michel **Gilles** et Maryvonne **Daufart** - Jean-Christian **Farcot** et Sophie **Guéronik** - Alain **Juillard** et Kim Bich **Chuong** - Jean **Mallet** et Eliane **Filhol** - Jean-Claude **de Brebisson** et Marie **Fric** - Olivier **Fannius** et Elizabeth **Holm** - Michel **Couason** et Dominique **Denizot** - Pierre **Bono** et Martine **Planchot** - Michel **Hainque** et Rosy **Baclet** - Alain **Fleury** et Paulette **Ninot** - Hervé **Sebah** et Geneviève **Andréani** - François-Xavier **Roussel** et Brigitte **Bourdu** - Eglio

Simonetto et Anne-Marie **Gibes** - François **Gambier** et Marie **Luxo** - Jean **Fourmond** et Régine **Heudiard** - Virgilio **Cimini** et Irène **Semonin** - Jean-Luc **Moguez** et Corinne **Moreau** - Georges **Sac** et Léone **Nabon** - Félix **Marten** et Fabienne **Carrié** - William **Charrier** et Catherine **Guérin** - John **Cayton** et Erika **Dierolf Hugentobler** - André **Corruble** et Evelyne **Laviolette** - Jean-Luc **Gouge** et Catherine **Patarin** - Jean-François **Hugodot** et François **Hamon** - Gunter **Kopp** et Christine **Bérrard** - Christian **Bungert** et Annick **Vilmouth** - Julien **Blier** et Marie-Thérèse **Bardet** - Jean-Louis **Brodeur** et Monique **de Garder** - Jean **Danet** et Marie-Madeleine **Moureaux** - Khun **Hong** et Lyna **Chang** - Yves **Marcellin** et Florence **Amoudru**.

DECES

André Maurice **Boudier** - Jean-Pierre **Bine** - Elisabeth **Laffont**, ép. Bine - Julien **Bine** - Antoine **Bine** - Françoise **Cros**, ép. Gidon - Raymonde **Deriencourt**, Vve Delflandre - Camille **Goossens** - Georges **Mehrabian** dit Meraboff - Zélie **Domergue** - Marie **Grange** - Roger **Hochmeister** - Gustave **Allard** - Emma **Cnaplynck**, Vve Toubeau - Jeanne **Terrasse**, Vve des Moutis - Marcel **Le Poittevin** - Félix **Crepeau** - Fernand **Balloche** - Maria **Hernandez** - Angelo **Bobbi** - Abdal **Kadjard** - Achille **Blicq** - Germaine **Pagniez**, Vve Lestelle - Sidonie **Lemoine**, Vve Jary - Renée **Herlin**, ép. Krako - Louis **Discour** - Hubert **de la Seiglière** - Anna **Scaon**, ép. Desprès - Marie **Jouffreau**, Vve Vayssières - Eugène **Lecoite** - Antide **Geillon** - Maurice **Durand** - Marguerite **Villain**, Vve Chrétien - Jean **Jacquemin** - Jean-Yves **Pirotais** - Yvette **Lécuyer** - Amélie **Cerf**, Vve René - Vassiliki **Franquoli**, ép. Avramoussis - Gaston **Quatrehomme** - Charles **Aureillan** - Sabina **Kohler**, Vve Aerni - Marthe **Focillon**, Vve Piaux - Charles **Nallet** - Héloïse **Joumas**, Vve Ferton - Anne **Herviou**, Vve Bothorel - Yvonne **Tilliet**, Vve Migat - Raymond **Chasson** - Brigitte **Corby**, ép. Vagnaduzzo - Germaine **Souxdorf**, ép. Boehnlen - Roger **Dupuy** - Louis **Blaud** - Joseph **Fournier** - Marie **Guilleret**, Vve Jouvin - Germaine **Boulanger**, Vve Dunet - Henriette **Da Roit**, ép. Sabatier - Henriette **Bailleul**, Vve Franqueville - Marcel **Mireaux** - Dominique **Leca** - Louis **Henry** - Anne **Guézenec**, Vve Auffray - Julien **Béchu** - André **Coulombel** - Jeanne **Person**, Vve Boudhors - Julia **Gauchet**, Vve Boucharenc - M.-Françoise **Perrin**, Vve Perdriau - Léon **Daniel** - Gilles **Vitrac** - Narciso **Piccoli** - Suzanne **Van-Clemnutte** - Thérèse **Charbonnier** - Lucie **Le Biaot** - Jules **Nicoud** - Maurice **Werner** - Adrien **Puech** - Natalina **Rabuffetti**, ép. Atzori - Lenosava **Karagunovic** - Emile **Peaudecerf** - Roger **Hamon**.

Le dimanche 14 septembre a eu lieu, en l'église du Centre, une messe célébrée à la mémoire de Robert FINELLE, ancien Maire adjoint et Président d'Honneur du Souvenir Français.

Prix de vente du numéro : 1 F
Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de St-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64

Abonnements

Annuels : 4 F

De soutien : 10 F

Les photos publiées dans ce bulletin sont de : D. BAS-SINET, F. FAIVRE d'ARCIER, M. LAGRANGE, « Toutes les Nouvelles de Versailles », B. TALOPP.

C.E.L. ancien Ets COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly - 602 04.16 - SAINT-CLOUD

DELARFEUX s. a.

Entreprise de peinture

38, rue Gounod

SAINT-CLOUD

Tél. 602 44.48

AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL
Nous prenons et ramenons à domicile

ELECTRICITE GENERALE
Signalisation lumineuse - Eclairage public

R. TRILA

196, boulevard de la République
Tél. 771 69.74

92 SAINT-CLOUD

Agréé E.D.F. et Qualifélec



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

paul dahl

GARAGE BLANC

Mécanique Générale
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)
Service Vente



SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.06
771 75.48

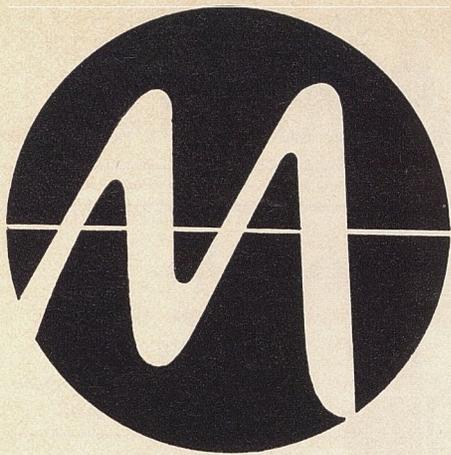
lemonnier opticiens

9 rue dailly, saint-cloud, 602.03.49

- verres à modulation optique pour presbytes
- une sélection de montures design,
et les collections dior, essel international...

monture garantie totale un an

saint-cloud / paris-opéra / megève / maisons-laffitte



Toute la Musique

(Maison fondée en 1949)

80, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

Tél. 602 44.49

Centre Commercial Albert-1^{er}, RUEIL-MALMAISON

Tél. 749 18.79



AKAI

Bang & Olufsen

KEF



KOSS

J.B. LANSING

Lenco

Martin

NATIONAL

PIONEER

Radiola

REVOX

SCHAUB LORENZ

SONY

THORENS

UHER

HAUTE FIDELITE

Les plus grandes marques
aux meilleurs prix
en démonstration dans nos deux
auditoriums

TÉLÉVISION - RADIO DISQUES

SUR RENDEZ-VOUS

Etude à domicile et devis gratuit
Livraison, installation
et mise en service gratuites

SERVICE
APRÈS VENTE
IRRÉPROCHABLE

BOURDOISEAU FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ
49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD
602 44.16



Concessionnaire du Service Municipal
de la Ville de Saint-Cloud

Bureau : 15, rue de l'Eglise - 602 03.97

*Avantages spéciaux aux assurés sociaux
et organismes mutualistes*

VOTRE AGENCE

SAINT-CLOUD VOYAGES

35, rue d'Orléans, 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.26

Vente de billets: S.N.C.F., wagons-lits, avions, bateaux, etc.
au tarif des Compagnies

Voyages organisés Locations de voitures
Crédit Voyages et Vacances Location spectacles

EUROP-ASSISTANCE

Pour les jeunes: Séjours linguistiques
en ANGLETERRE, ALLEMAGNE
Séjours en familles, cours de langues

PEINTURE - DECORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD
Tél. 602 67.35

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

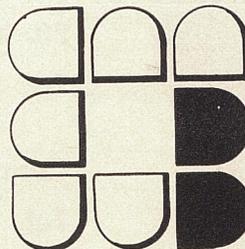
Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84



BAT. C - 9^e étage
602 13.60 poste 331

INTÈRIM

BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

BANQUE POPULAIRE DE LA REGION OUEST DE PARIS

- INTERCARTE
- DISTRIBANQUE
- CHEQUES ESSENCE
- MESSIDOR
- LE TRENTÉ

Consultez-nous,
nous serons heureux de vous
rencontrer à

SAINT-CLOUD
82, Boulevard de la République
Tél. 602.65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

LUCIOLE MAROQUINERIE

Cadeaux - Voyage

Bijouterie fantaisie - Gadgets - Ceintures - Gants - Parapluies
Echarpes - Cravates
RESIDENCE BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67.47

LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES

Cliniques et particuliers

AMERICAN DIAPER SERVICE

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD

Tél. 602 65.35 - 602 65.36

ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

PIANOS DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD



Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM



BANQUE NATIONALE DE PARIS

SAINT-CLOUD

A VOTRE SERVICE 6 JOURS SUR 7

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Galerie marchande - 111 Bureaux de la Colline - 602 14.79

du mardi au samedi de 9 h à 17 h

— 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40 - 771 89.41

— 45, rue Gounod - 602 87.00 - 602 87.92

tous les corps d'état : un seul service !

ARCOBA

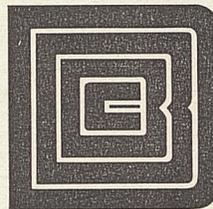
groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

tous vos travaux, neuf et ancien

DE BAECQUE
BEAU ET CIE

banquiers
des hommes
et de leurs
entreprises



à St Cloud
4, Parc de Bearn

Renseignements : téléphone 602.45.61
602.30.19

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN & Fils

13, rue Sevin-Vincent SAINT-CLOUD
Tél. 771 89.25

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD

papounet

15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12

Atelier Ginou

DESSIN - PEINTURE
MÉTAL - CUIR
EMAUX - CÉRAMIQUES
ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

REYMA s.a.r.l.

COUTURE - PRET-A-PORTER
JERSEY

5, place du Pas

92210 SAINT-CLOUD - 602 55.21

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud

Tél. 602 46.25
602 98.12

ACCESSOIRES

DISTRIBUTEUR

PNEUS

VOLVO - MAZDA - BLMC

AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

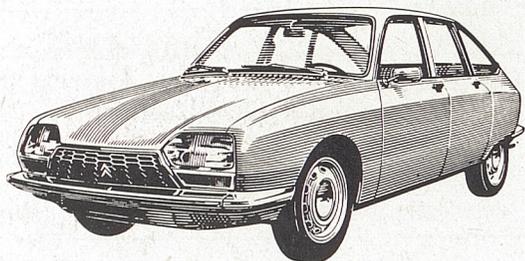
Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République - 92210 ST-CLOUD - 602 59.95



LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN^AGS

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES
DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD

602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

A SAINT-CLOUD, T.M.F. VOUS REÇOIT
PLUS EN VOISIN QU'EN CLIENT

5, avenue Caroline, c'est notre siège social. C'est aussi le plus grand de tous nos magasins. C'est de Saint-Cloud que sont approvisionnés nos magasins aux quatre coins de France.

5, avenue Caroline : vous devriez venir nous voir : entre voisins il y a toujours des facilités, des conditions spéciales, des arrangements possibles.

SAINT-CLOUD
C'EST NOTRE SIEGE SOCIAL
5, avenue Caroline, 92210

771 03.02

TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE